

SITUATION

Superficie : 435 km²
Habitants : 30 160 habitants environ
Intercommunalités : CA du Bassin de Bourg-en-Bresse / CC du Haut-Bugey / CC Rives de l'Ain, Pays du Cerdon

Rivières principales :
 l'Ain,
 le Suran

Quelques points hauts :
 Signal de Nivigne (768m)
 Mont Myon (662m)
 Signal de Cuiron (593m)

L'Atlas des paysages est une initiative née de la Convention européenne du paysage (2000) qui a pour objectif d'identifier et caractériser les paysages du département. Ainsi seront dégagés collectivement des objectifs de qualité de paysage afin d'orienter le cadre de vie de demain.

LA PETITE MONTAGNE DU REVERMONT

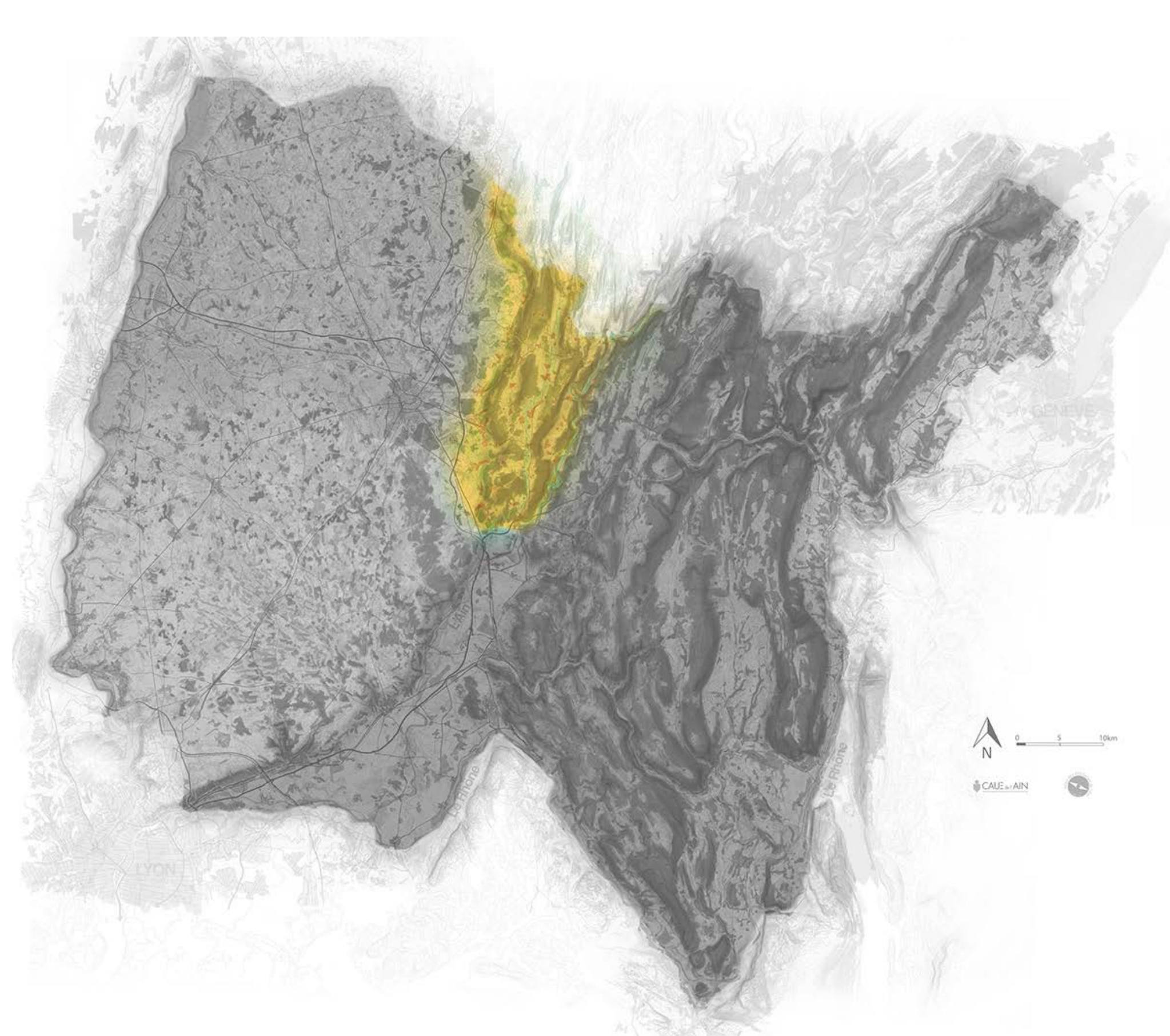
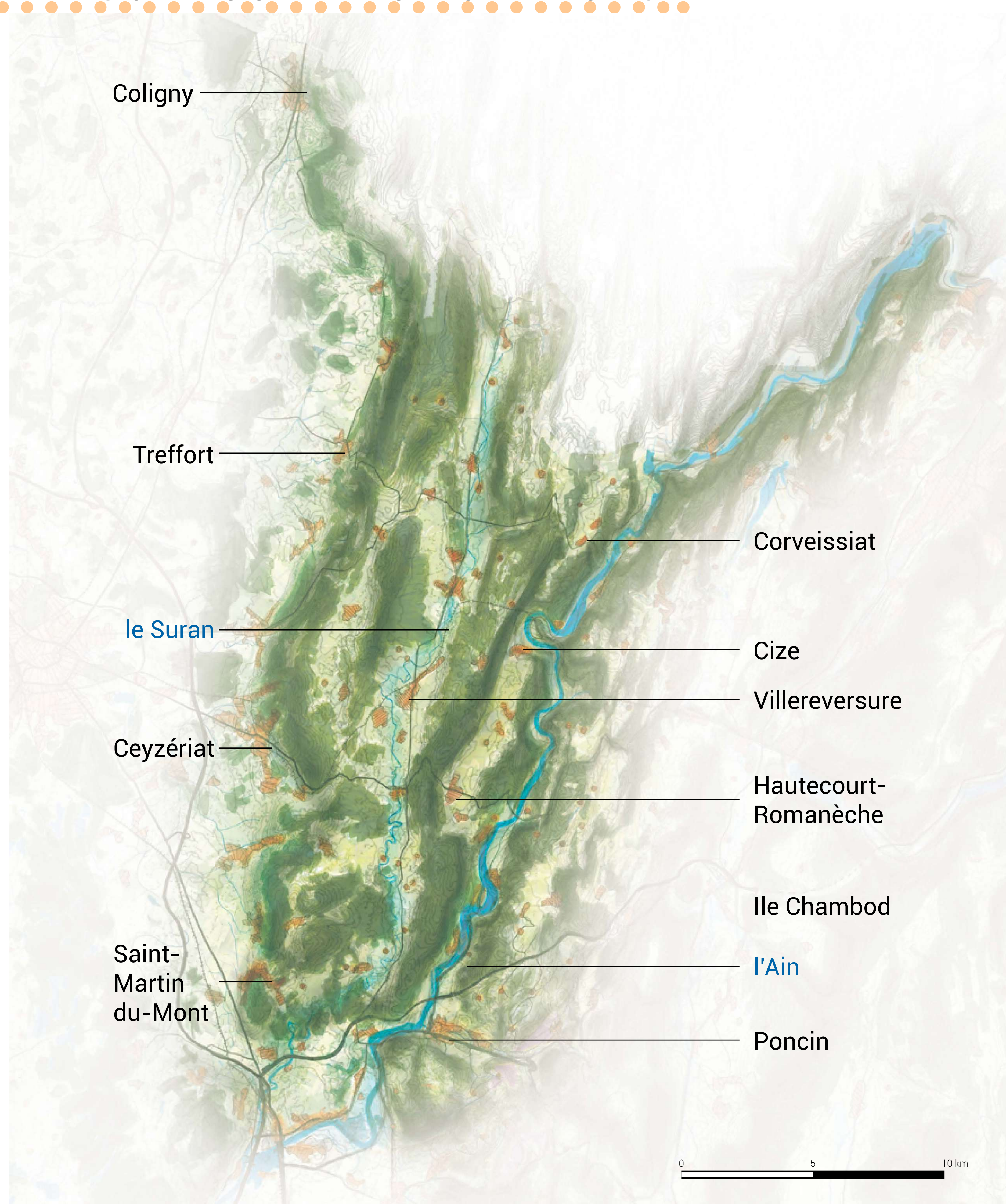
Présentation du pays

« Un pays est défini comme une partie de territoire que l'on identifie à ses composantes naturelles, économiques et culturelles. » (Alain Mazas)



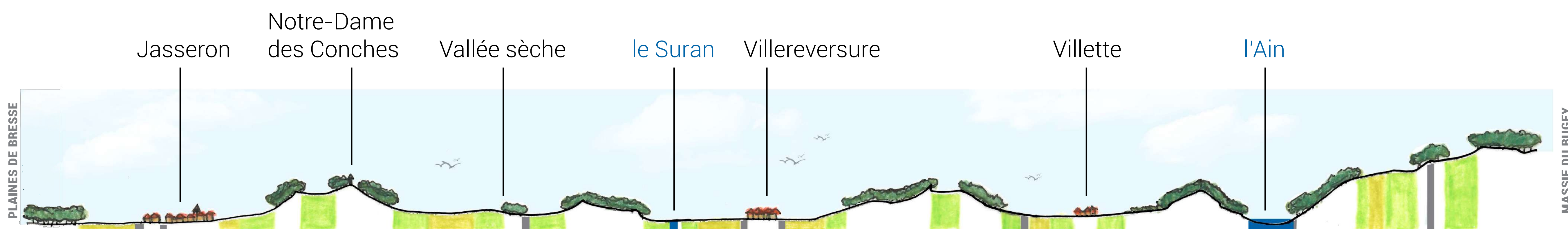
Vallée du Suran depuis la Croix de la Dent - avril 2011

COMPOSANTES DU PAYSAGE

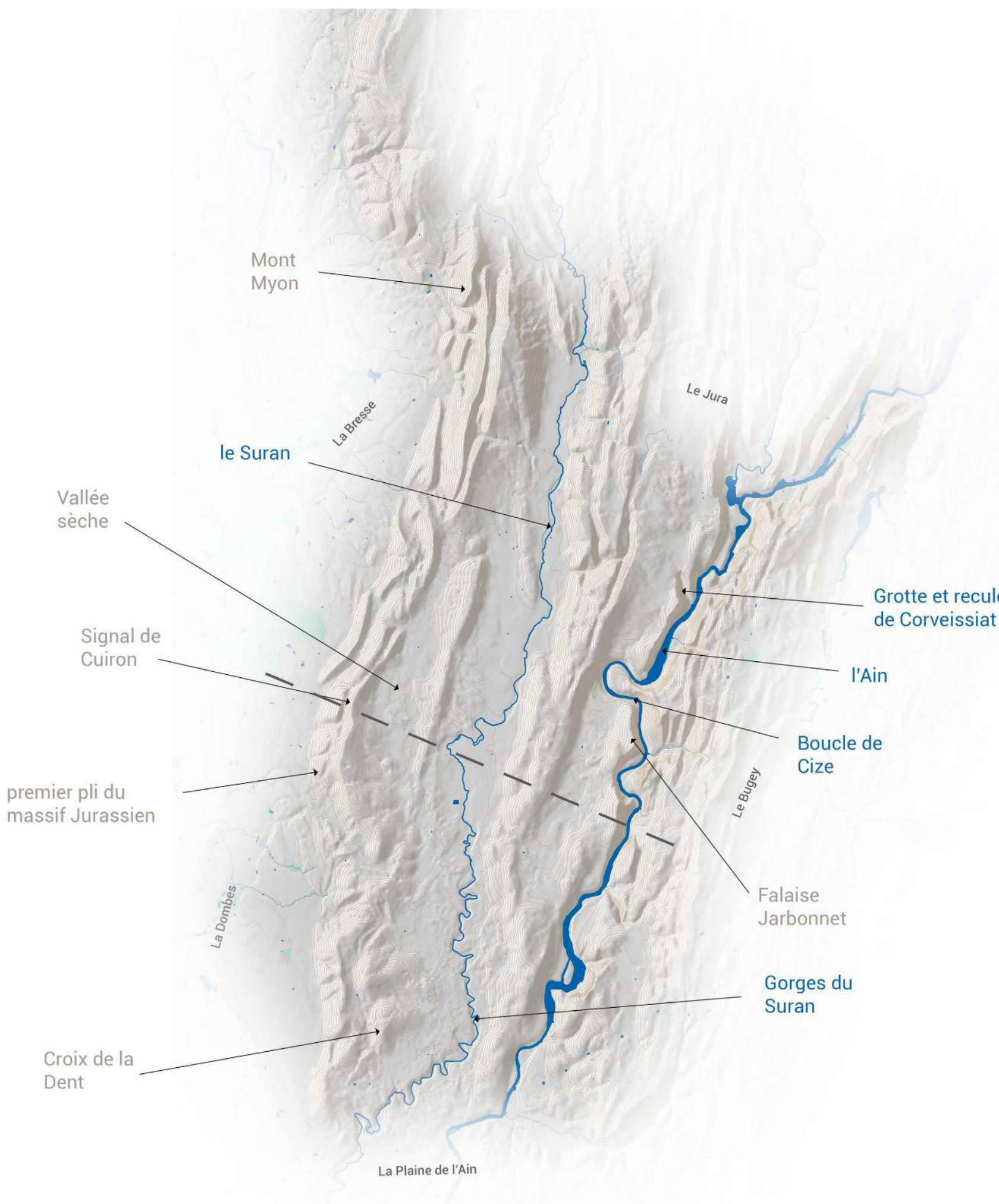


Le pays de la petite montagne du Revermont est un pays de transition entre la Bresse et le Bugey. Il s'agit déjà d'un pays de montagne au sol karstique* dont le sommet culmine à 768m. Ce territoire est un point d'attache fort pour la Bresse. Historiquement, le Revermont était le lieu de défense de la Bresse lors des guerres de Savoie et les terres de production du vin. Les limites du pays du Revermont sont assez controversées. Si on revient à l'étymologie, « reversus montis », le versant ou revers du mont, on apprend que ce nom désigne surtout le versant ouest du premier pli du massif jurassien. Cependant aujourd'hui le Revermont, au sens des habitants de l'Ain, représente un espace plus grand que ce versant de montagne car il regroupe les deux premiers plis du massif jurassien. Au nord, sa limite avec le département du Jura est assez douce. À l'est, ce sont les versants abrupts des gorges de l'Ain qui le séparent du Bugey. À l'ouest ce sont les vastes étendues de plaines qui forment ses limites avec la Bresse et la Dombes. Au sud la plaine alluviale de la rivière d'Ain en dessine l'extrémité. Les villages de la petite montagne du Revermont jalonnent les routes s'étirant du nord au sud. Alors qu'ils maintiennent des silhouettes pittoresques le long de la rivière d'Ain et du Suran, ils s'enrobent de lotissements en s'approchant de Bourg-en-Bresse.

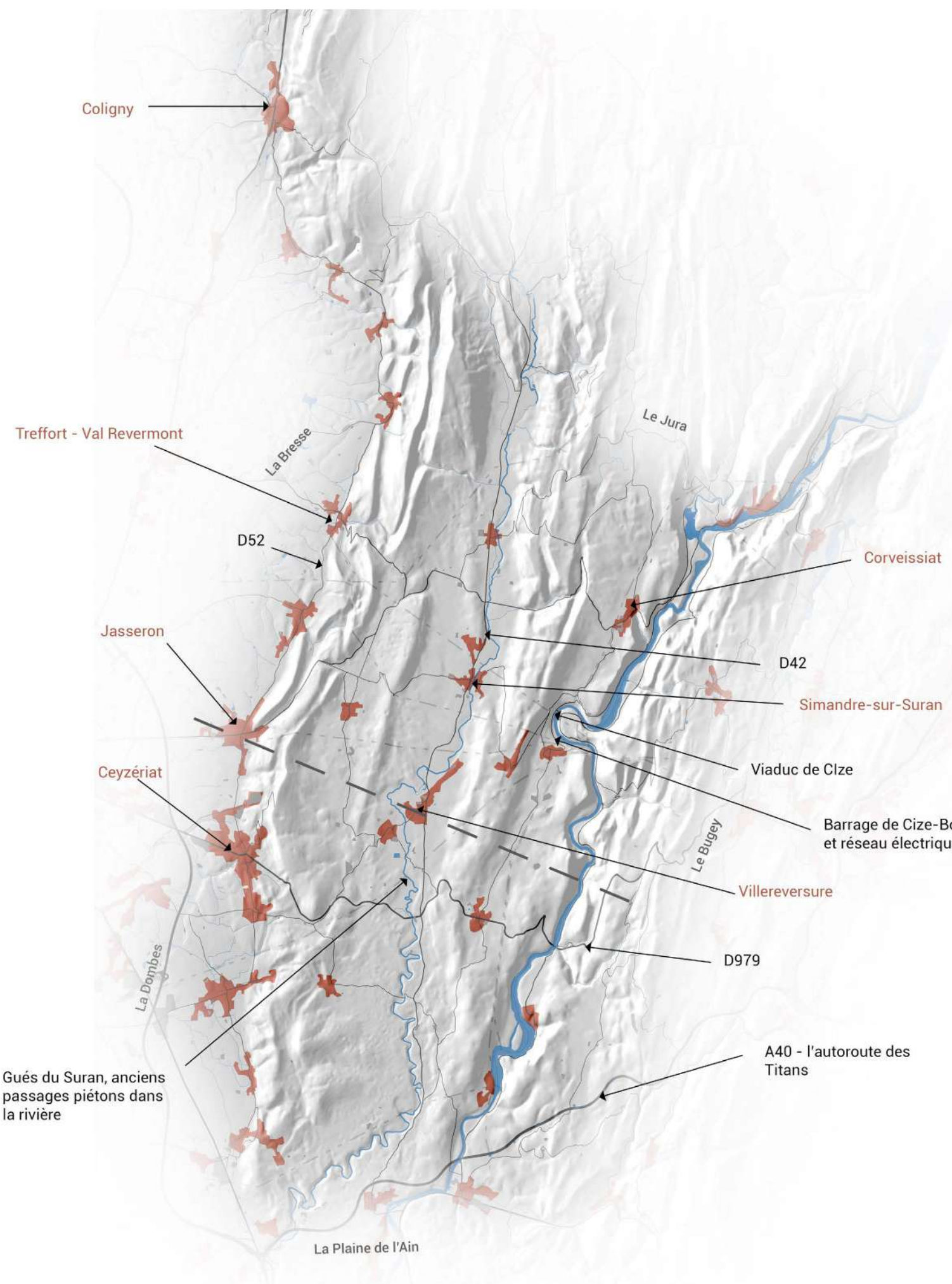
* le paysage karstique résulte d'un processus particulier d'érosions commandé par la dissolution des roches calcaires.



RELIEF ET HYDROGRAPHIE



CULTURES ET BOISEMENTS



BÂTI ET RÉSEAUX



LES UNITÉS DE PAYSAGE



1 : Le coteau du Revermont - Vue du Mont Myon sur Pressiat - avril 2017



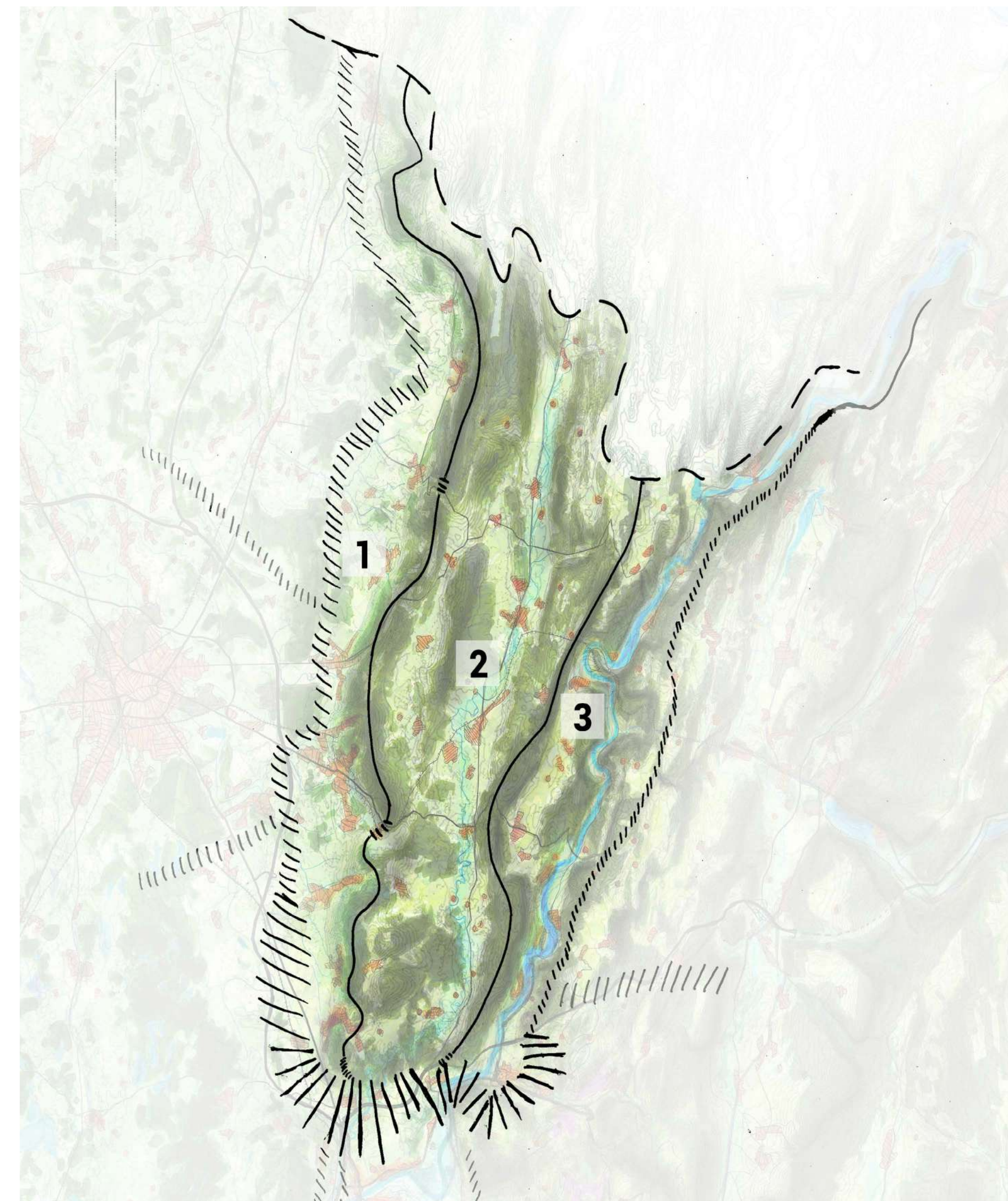
2 : La vallée du Suran - Vue de la Réserve Naturelle Nationale d'Hautecourt sur Villereversure et Ramasse - mai 2017



3 : Les gorges de l'Ain - Vue du belvédère sur la reculée de Corveissiat - avril 2017

Le pays est composé de 3 unités de paysage :

- 1 : le coteau du Revermont
- 2 : la vallée du Suran
- 3 : les gorges de l'Ain



SITUATION

Superficie : 1 230 km²
Habitants : 160 582 environ
Intercommunalités : CA du Bassin de Bourg-en-Bresse / CC de la Veyle / CC du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux /

CA Mâconnais Beaujolais Agglomération
Rivières principales : La Saône, La Reyssouze, Le Solnan, Le Sevron

La Seille, La Veyle

Quelques points hauts : L'altitude des plaines de Bresse varie entre 170 et 250m, et forme un relief général ondulé.

L'Atlas des paysages est une initiative née de la Convention européenne du paysage (2000) qui a pour objectif d'identifier et caractériser les paysages du département. Ainsi seront dégagés collectivement des objectifs de qualité de paysage afin d'orienter le cadre de vie de demain.

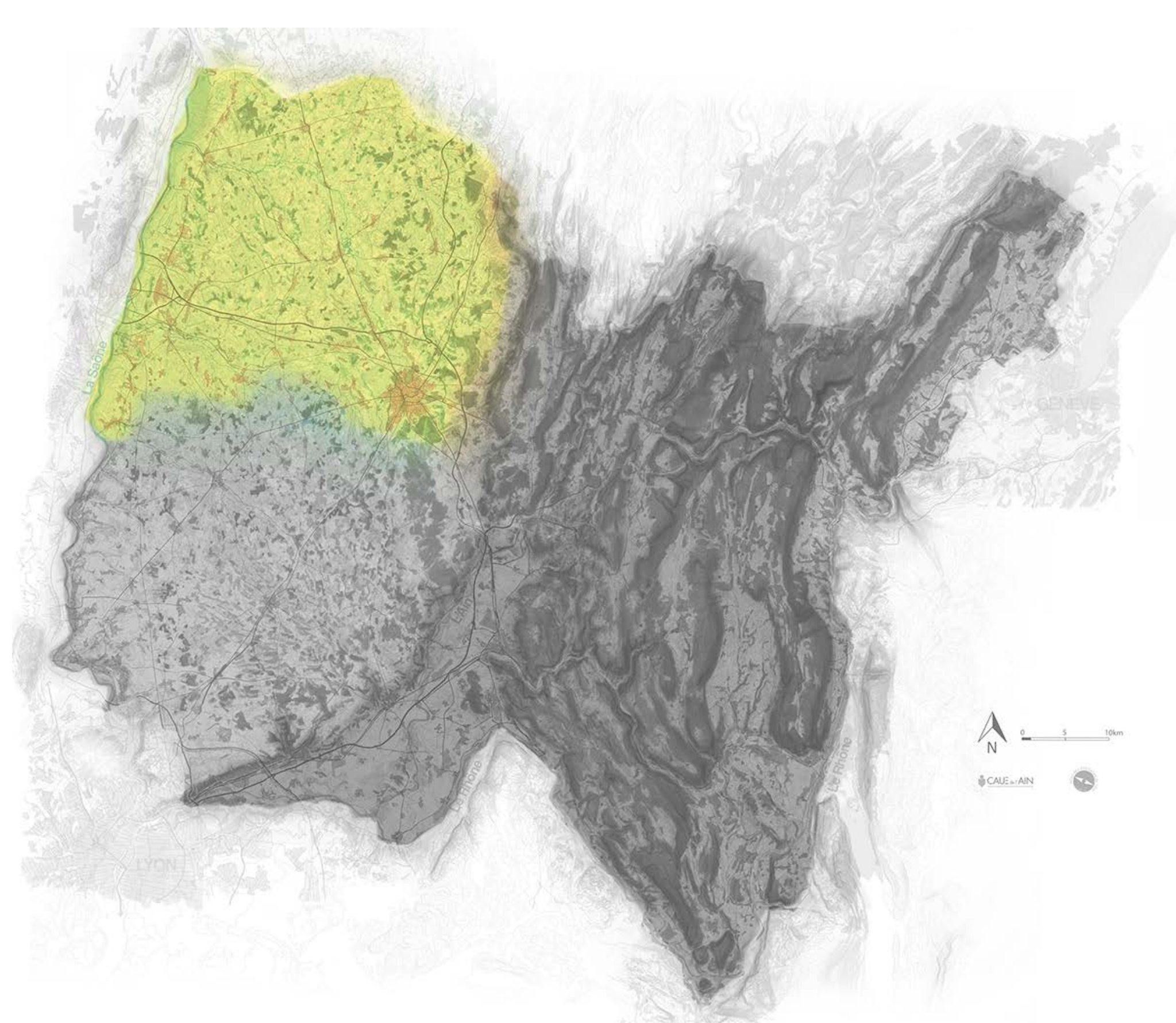
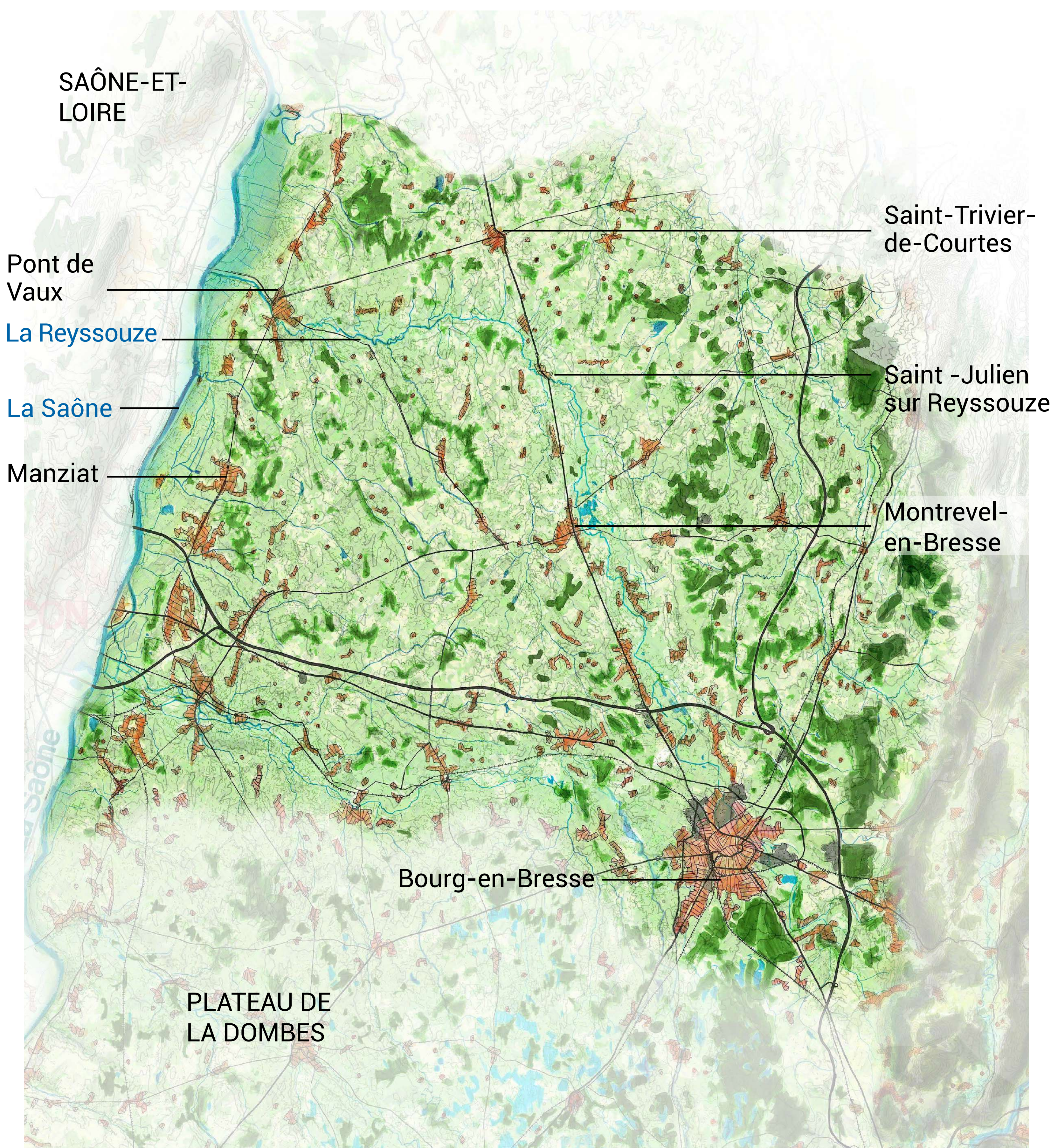
LES PLAINES DE BRESSE

Présentation du pays

« Un pays est défini comme une partie de territoire que l'on identifie à ses composantes naturelles, économiques et culturelles. » (Alain Mazas)

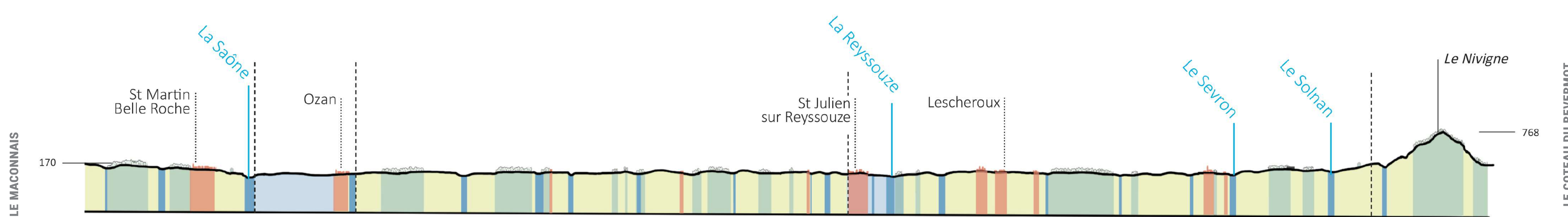


COMPOSANTES DU PAYSAGE

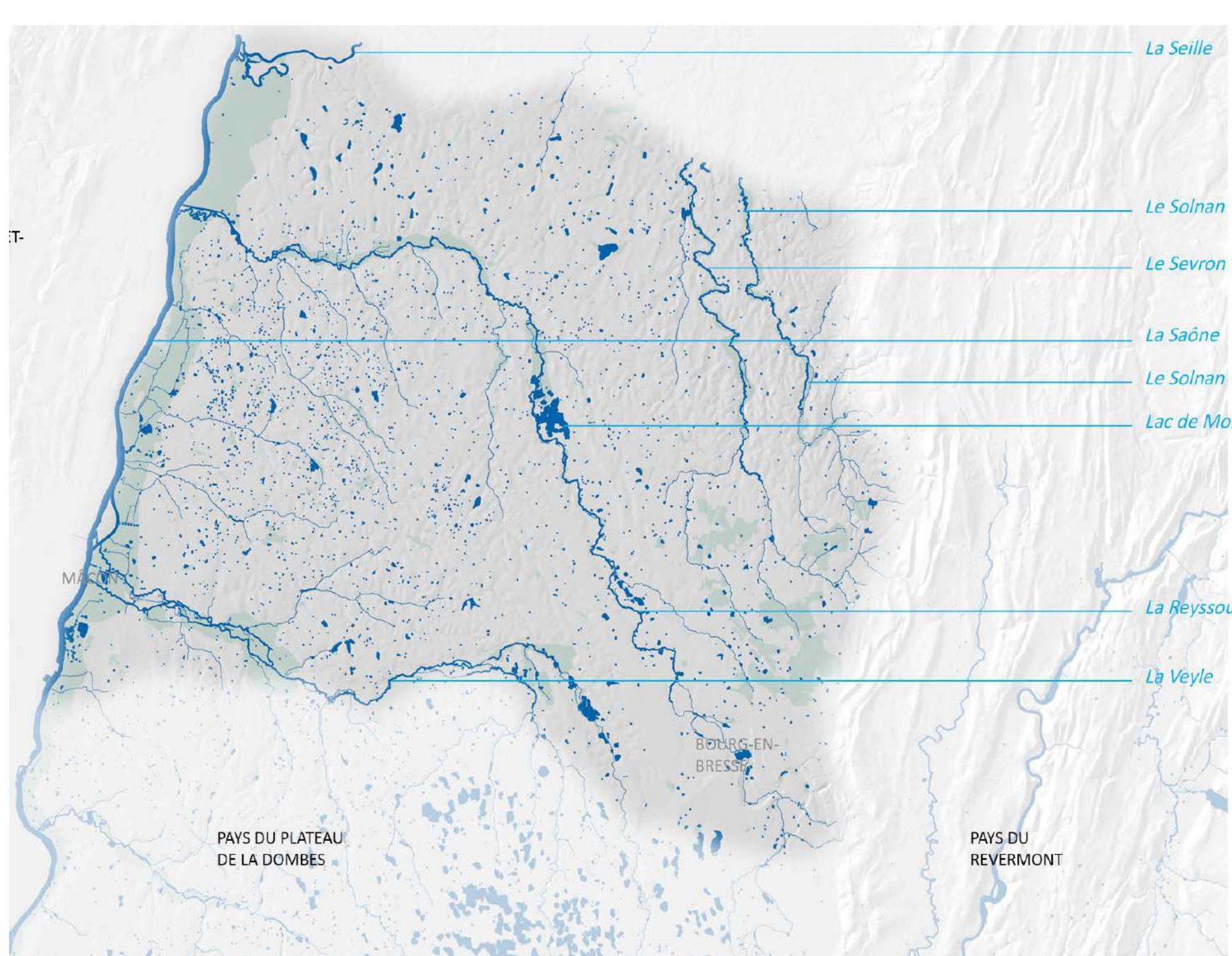


Le paysage de la Bresse est volontairement appelé ici « Les plaines de Bresse » au pluriel car ce pays est dessiné par une somme de rivières sinueuses et tranquilles qui s'écoulent du sud-est au nord-ouest ; toutes sont sujettes aux débordements. Légèrement vallonné (200 à 300 mètres d'altitude), le sol est lourd et profond. Le climat combine des tendances continentales et océaniques. Les précipitations atteignant 800 à 1000 millimètres par an sont souvent apportées par « la Traverse » un vent venant de l'ouest qui rencontre la montagne à l'est jouant un rôle de condensateur.

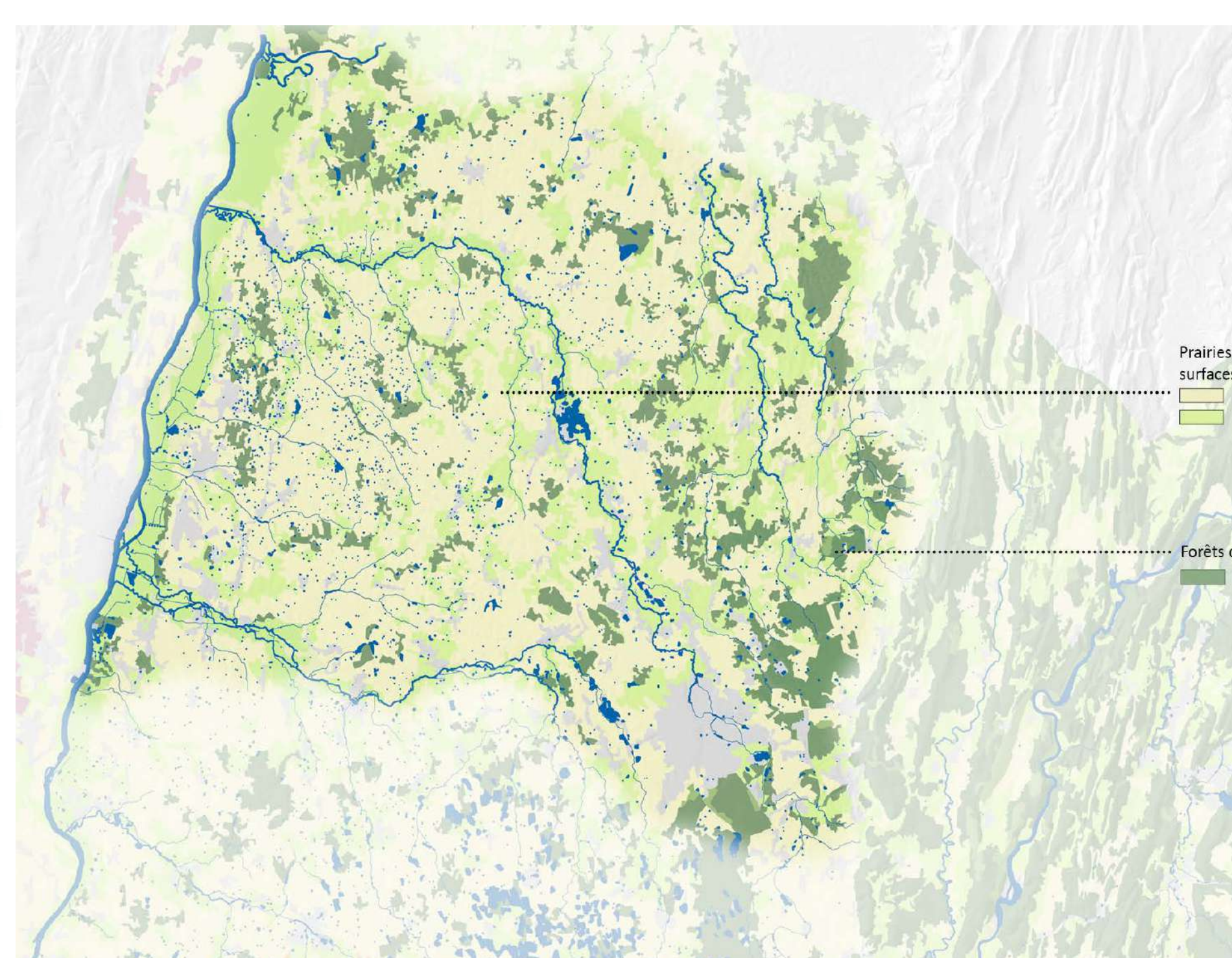
Ces conditions ont favorisé les prairies d'élevage, le bocage et les bois. La forêt de Tharlet est par exemple une des dernières pièces de ces grandes forêts d'hier, où sont produits des bois d'œuvres de qualité. Le bord occidental de la Bresse glisse en pente douce jusqu'aux rives de la Saône dont le lit majeur s'étale souvent sur plus de 3 km de large. Périodiquement inondées par les crues, les terres les plus basses sont favorables à l'élevage tandis que des dépôts alluviaux moins menacés permettent une culture maraîchère de grande qualité. Aux détours des nombreuses petites routes qui sillonnent les plaines, les fermes bressanes aux cheminées sarrasines ainsi que les châteaux d'eau ponctuent ce paysage de bocage où la volaille est reine.



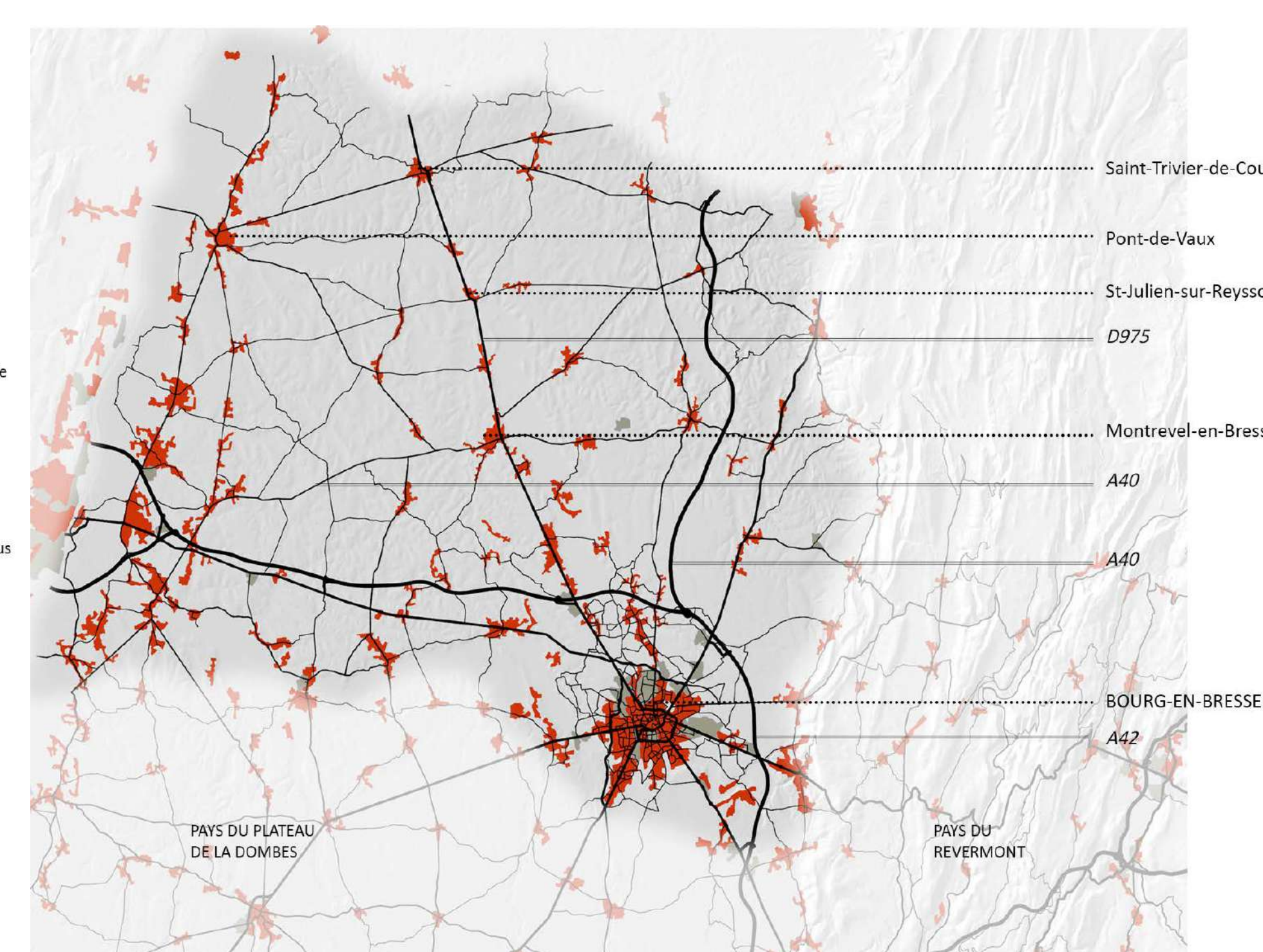
RELIEF ET HYDROGRAPHIE



CULTURES ET BOISEMENTS



BÂTI ET RÉSEAUX

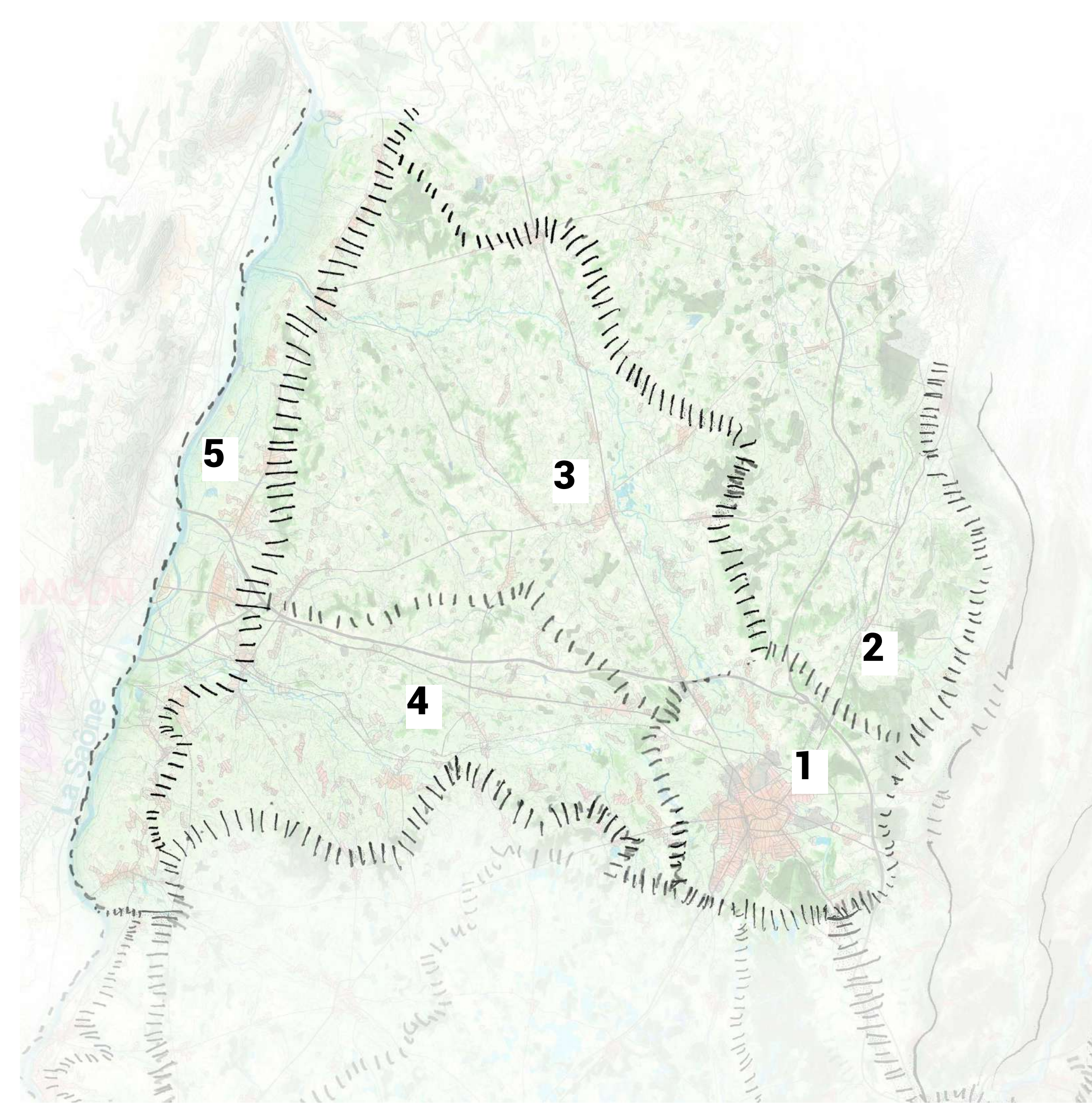


LES UNITÉS DE PAYSAGE



Le pays est composé de 5 unités de paysage :

- 1 : Plaine de Bourg-en-Bresse
- 2 : Plaine de la Seille, du Sevron et du Solnan
- 3 : Plaine de la Reyssouze
- 4 : Plaine de la Veyle
- 5 : Plaine de Saône



SITUATION

Superficie : 1200 km²
Habitants : 131 076 environ
Intercommunalités : CC de la Dombes / CC bassin de Bourg-en-Bresse / CC Rive de l'Ain, Pays du Cerdon / CC de la Plaine de l'Ain

/ CC de la Côtière à Montluel / CC de Miribel et du Plateau / CC Dombes Saône vallée / CC Val de Saône centre / CA Villefranche, Beaujolais, Saône

Rivières principales : Le Formans, La Veyle, la Chalaronne

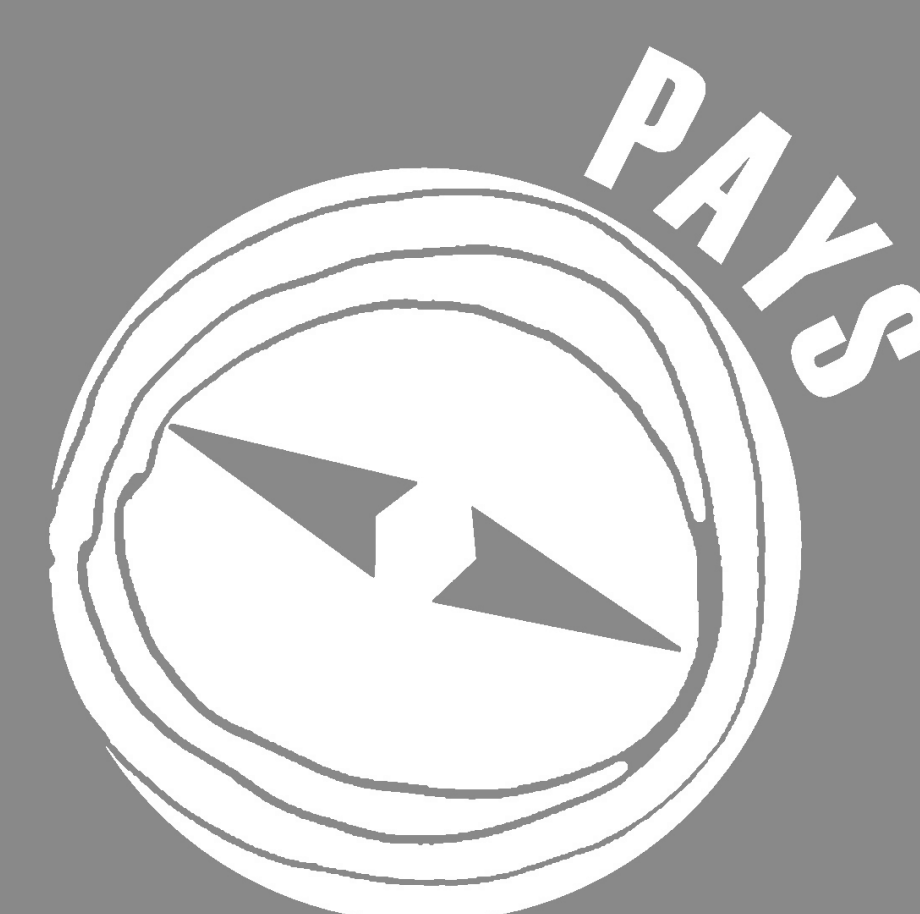
Quelques points hauts :
 Mont Margueron (347m)
 Mont Guichet (285m)

L'Atlas des paysages est une initiative née de la Convention européenne du paysage (2000) qui a pour objectif d'identifier et caractériser les paysages du département. Ainsi seront dégagés collectivement des objectifs de qualité de paysage afin d'orienter le cadre de vie de demain.

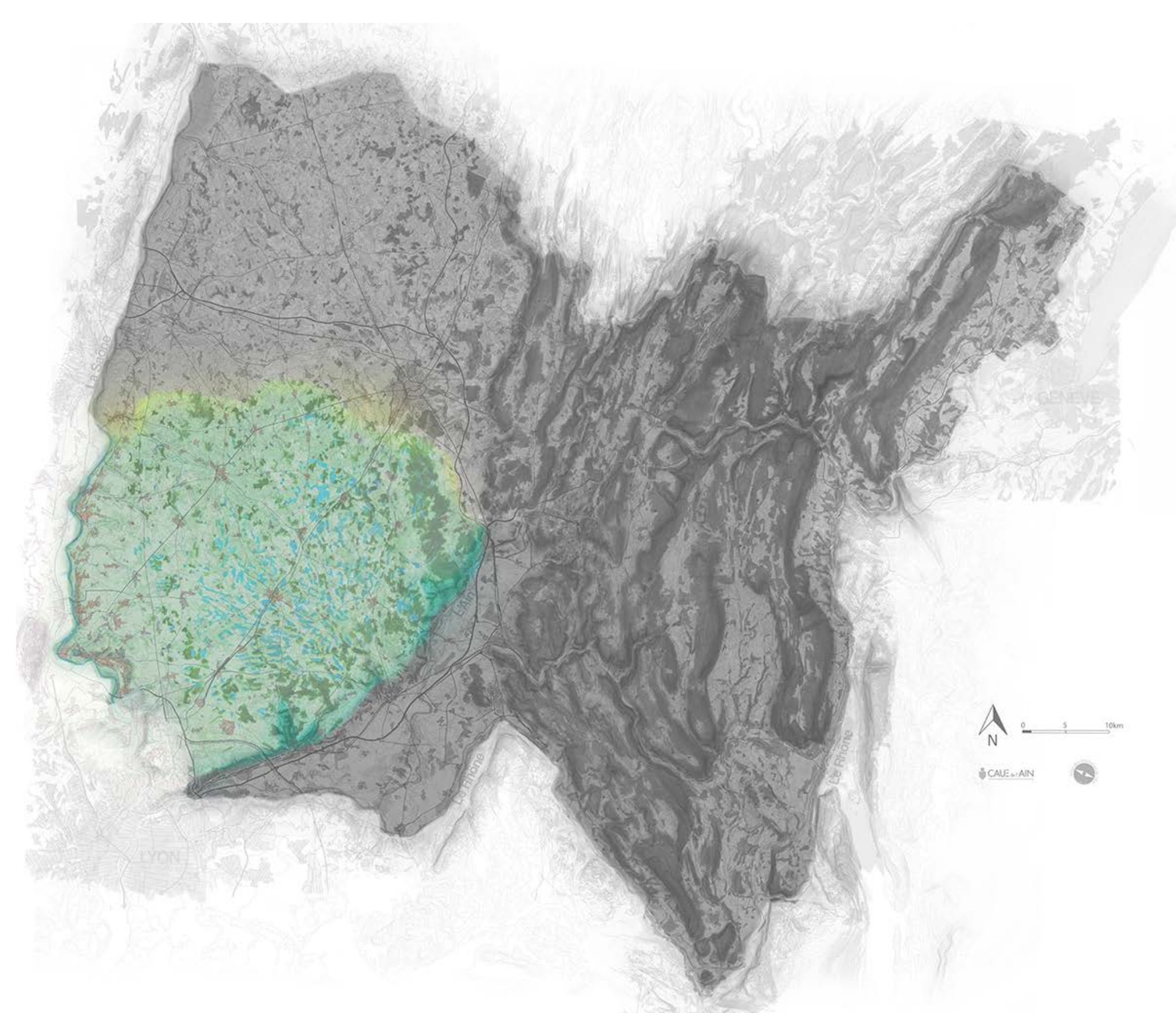
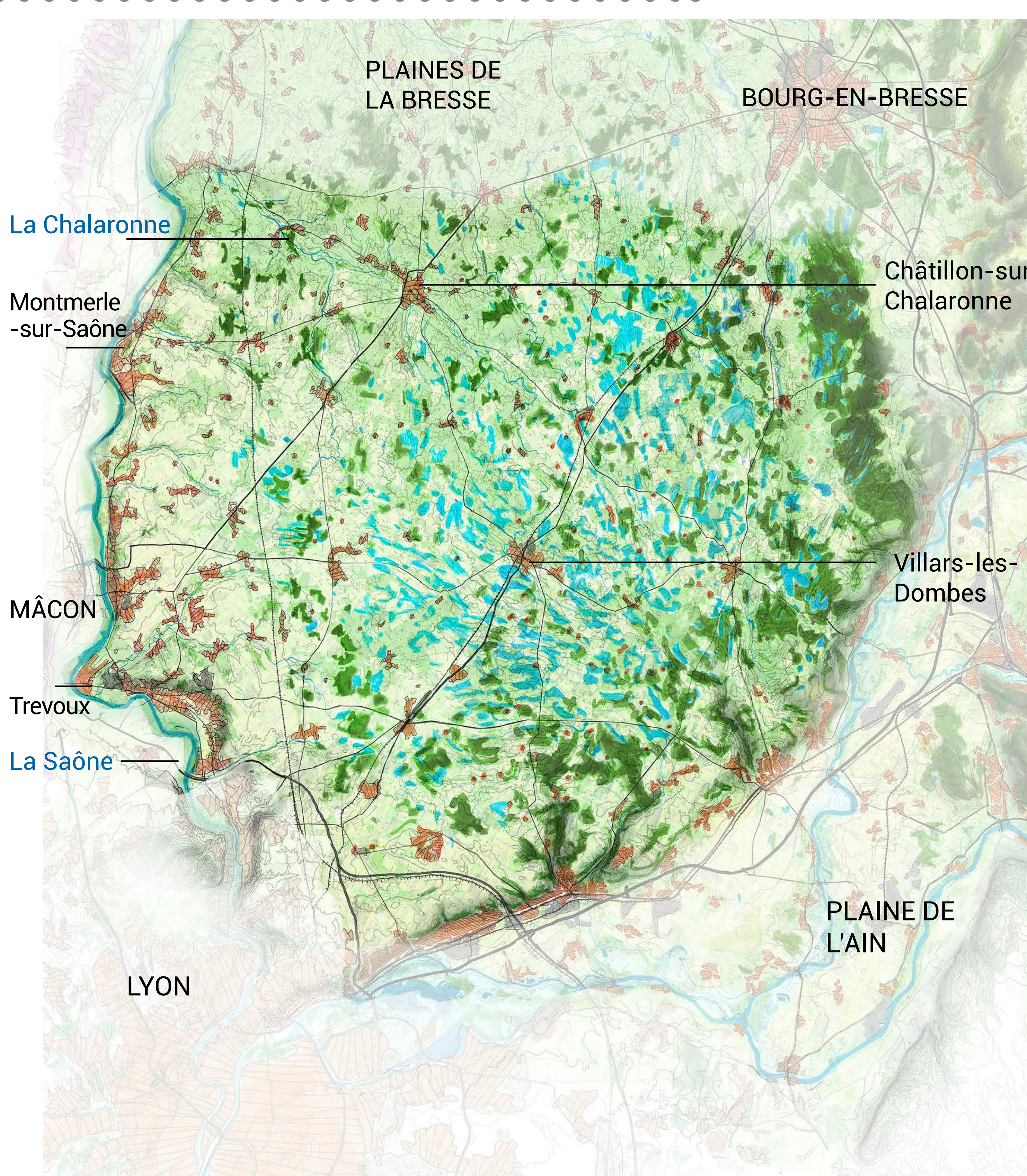
LE PLATEAU DE LA DOMBES

Présentation du pays

« Un pays est défini comme une partie de territoire que l'on identifie à ses composantes naturelles, économiques et culturelles. » (Alain Mazas)

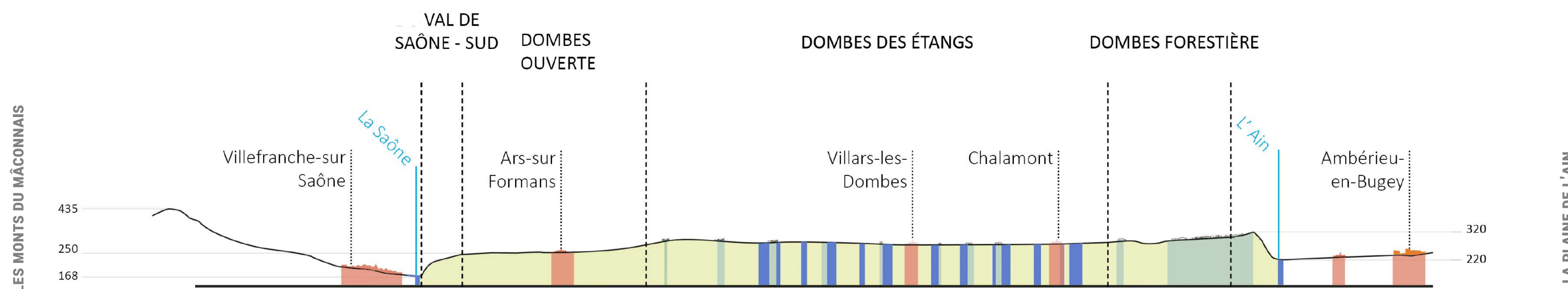


COMPOSANTES DU PAYSAGE

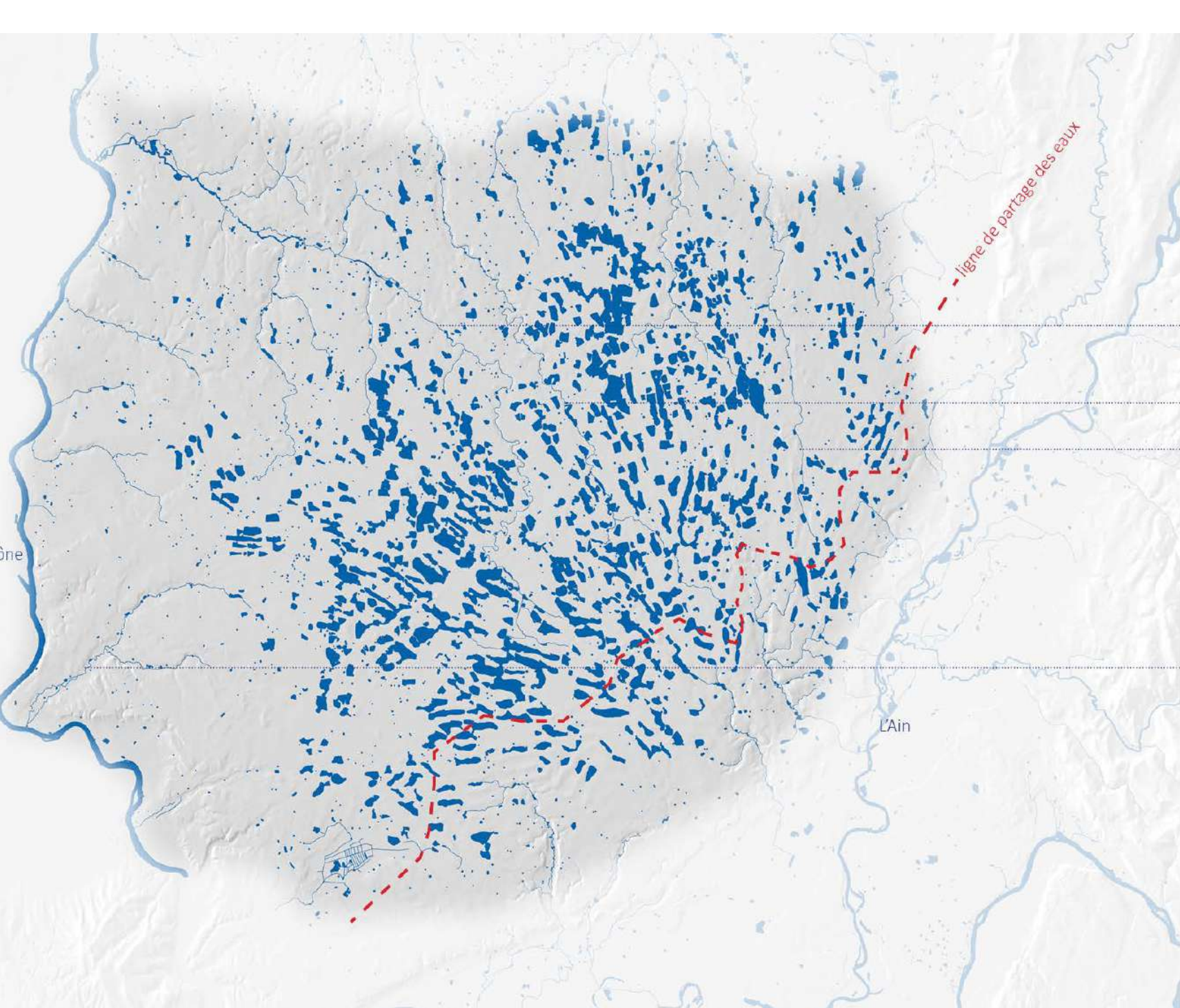


Au sud des plaines de Bresse, s'élève doucement le plateau argileux de la Dombes. Au sud, à l'est comme à l'ouest le plateau revêt des flancs abrupts appelés côtiers. Ces pentes sculptées par la rivière d'Ain, le Rhône et la Saône accueillent hier de la vigne. Aujourd'hui, l'urbanisation et les bois de robiniers les ont remplacés. Le vaste plateau est quant à lui occupé par des bois généreux, des terres cultivées et de nombreux étangs. Un paysage singulier peuplé d'oiseaux, de reflets et de brumes s'échappant des roseaux.

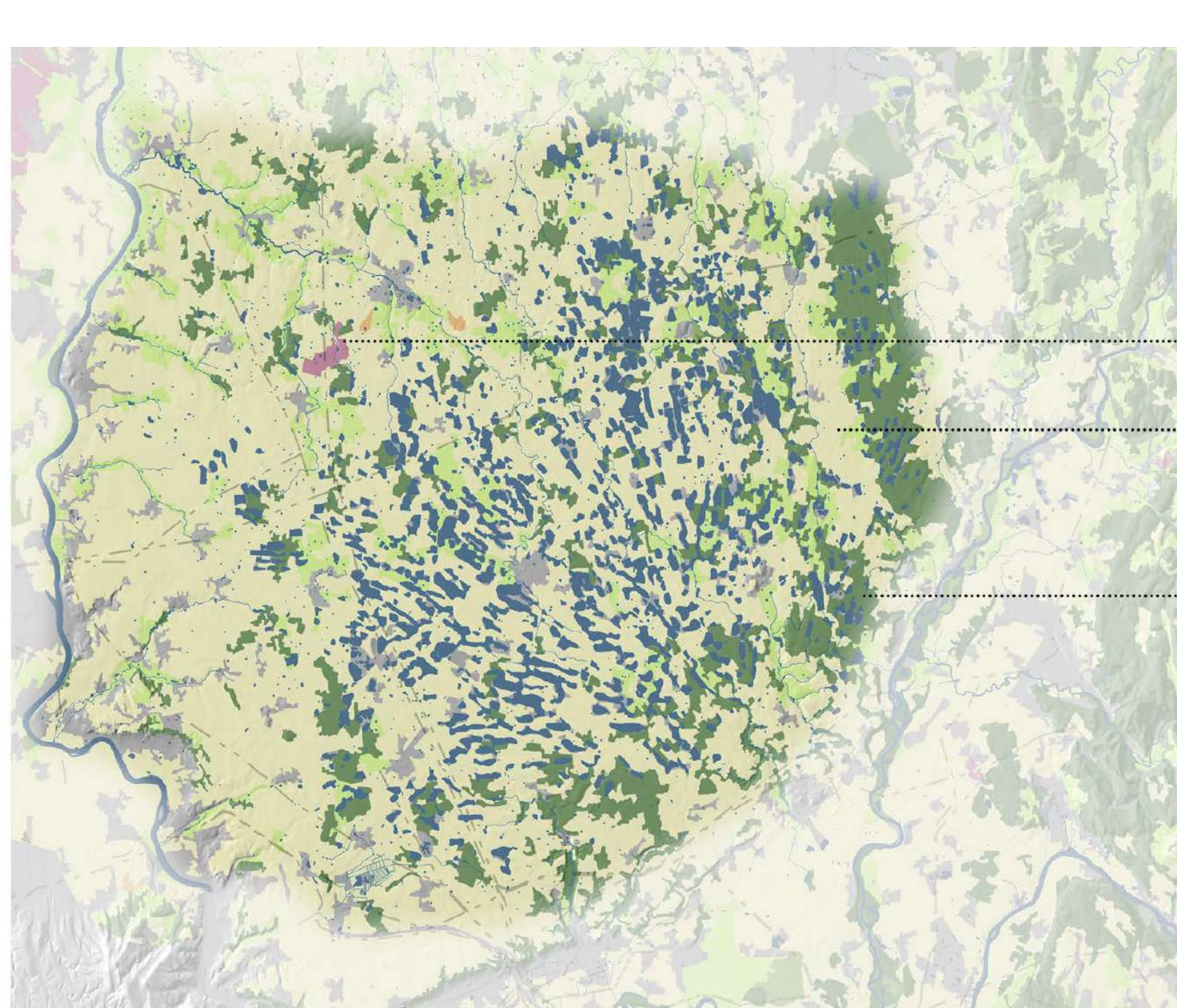
Le sentiment de paix qui s'en dégage ne laisse pas imaginer la dépense d'énergie nécessaire à son existence. En effet une culture unique qui fait alterner pisciculture et céréaliculture a façonné ce paysage. Si, sur le plateau, l'habitat est plutôt isolé et dispersé, les côtiers et le val de Saône ainsi que les bourgs s'échelonnant le long de l'axe Bourg/Lyon subissent une forte pression urbaine due à agglomération Lyonnaise toute proche.



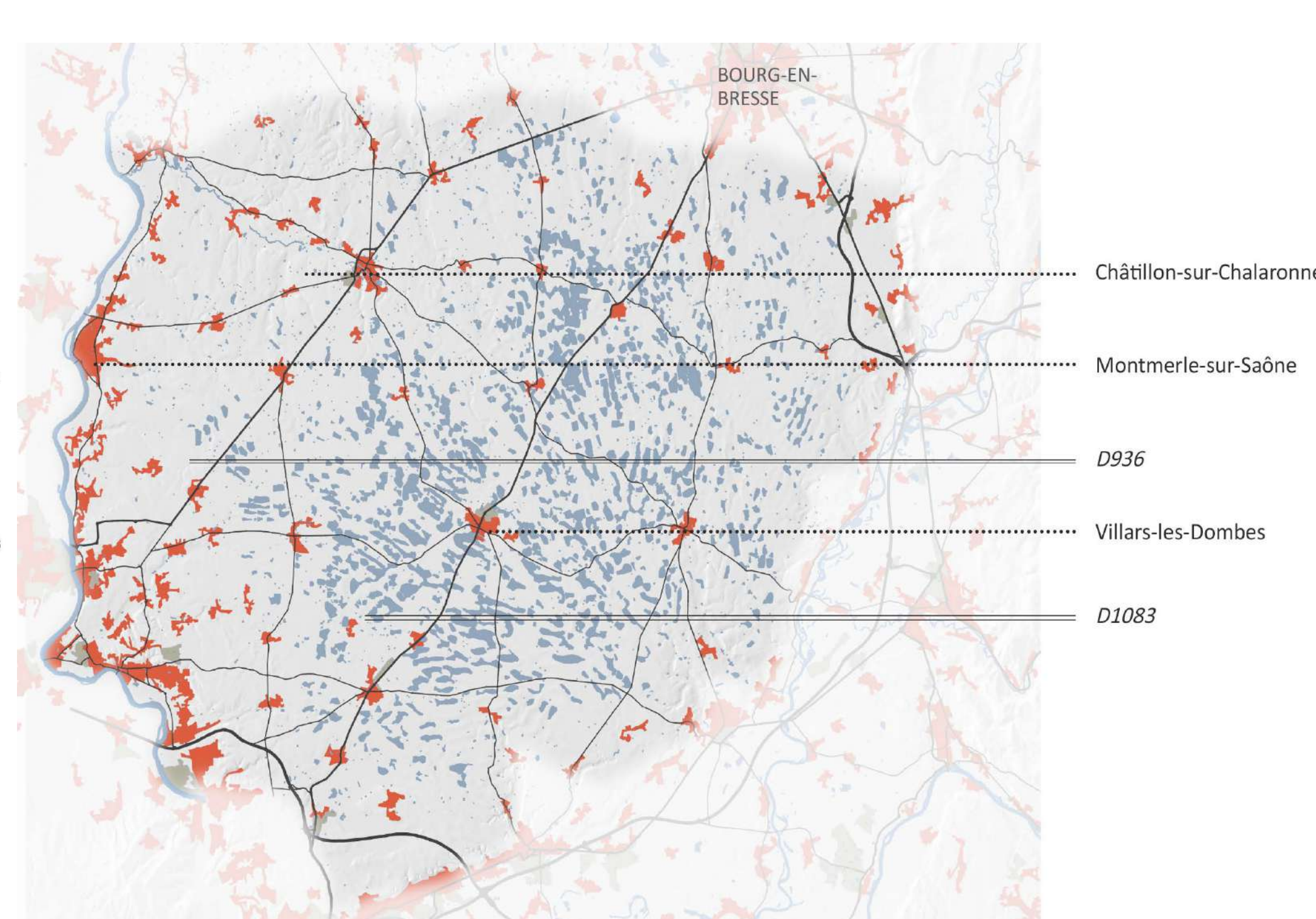
RELIEF ET HYDROGRAPHIE



CULTURES ET BOISEMENTS



BÂTI ET RÉSEAUX

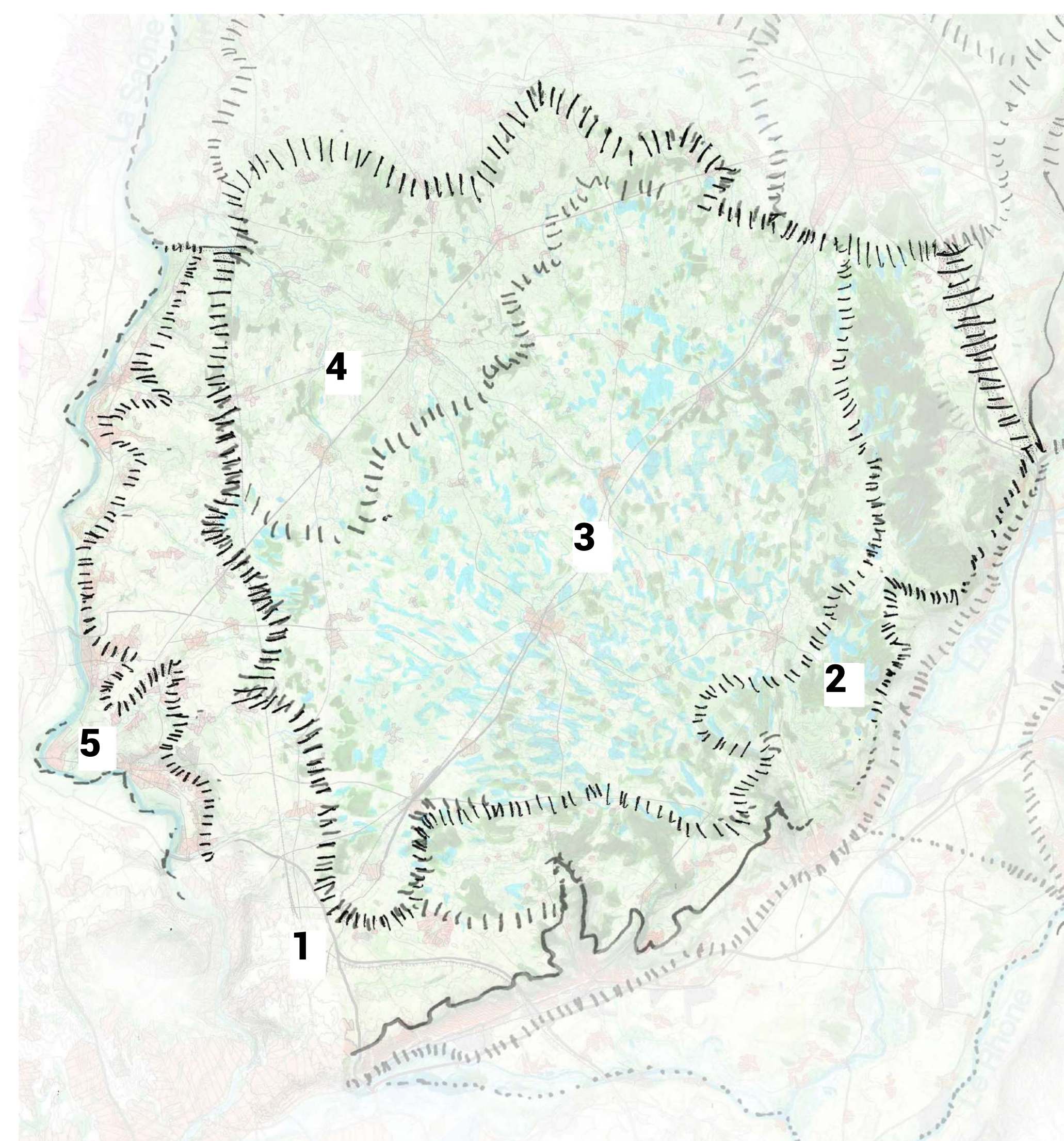


LES UNITÉS DE PAYSAGE



Le pays est composé de 5 unités de paysage :

- 1 : Dombes ouverte
- 2 : Dombes forestière
- 3 : Dombes des étangs
- 4 : Dombes bocagère
- 5 : Côtiers du Val de Saône



SITUATION

Superficie : 1784 km²
Habitants : 105 833 environ
Intercommunalités : CC Haut-Bugey / CC rives de l'Ain et du Cerdon / CC du Plateau d'Hauteville / CC de la Plaine de l'Ain / CC Bugey Sud / CC du Pays Bellegardien /

CC Usse et Rhône
Rivières et fleuves principaux :
 Le Rhône
 L'Albarine, La Brive
 La Dorches, Le Furans
 L'Oignin, La Sémine, Le Séran

Quelques points hauts :
 Le grand colombier (atl. 1525m)
 Le molard de Don (alt. 1217m)
 Le mont Pella (alt. 1152m)
 Le mont Luisandre (alt. 805m)

L'Atlas des paysages est une initiative née de la Convention européenne du paysage (2000) qui a pour objectif d'identifier et caractériser les paysages du département. Ainsi seront dégagés collectivement des objectifs de qualité de paysage afin d'orienter le cadre de vie de demain.

LE MASSIF DU BUGEY

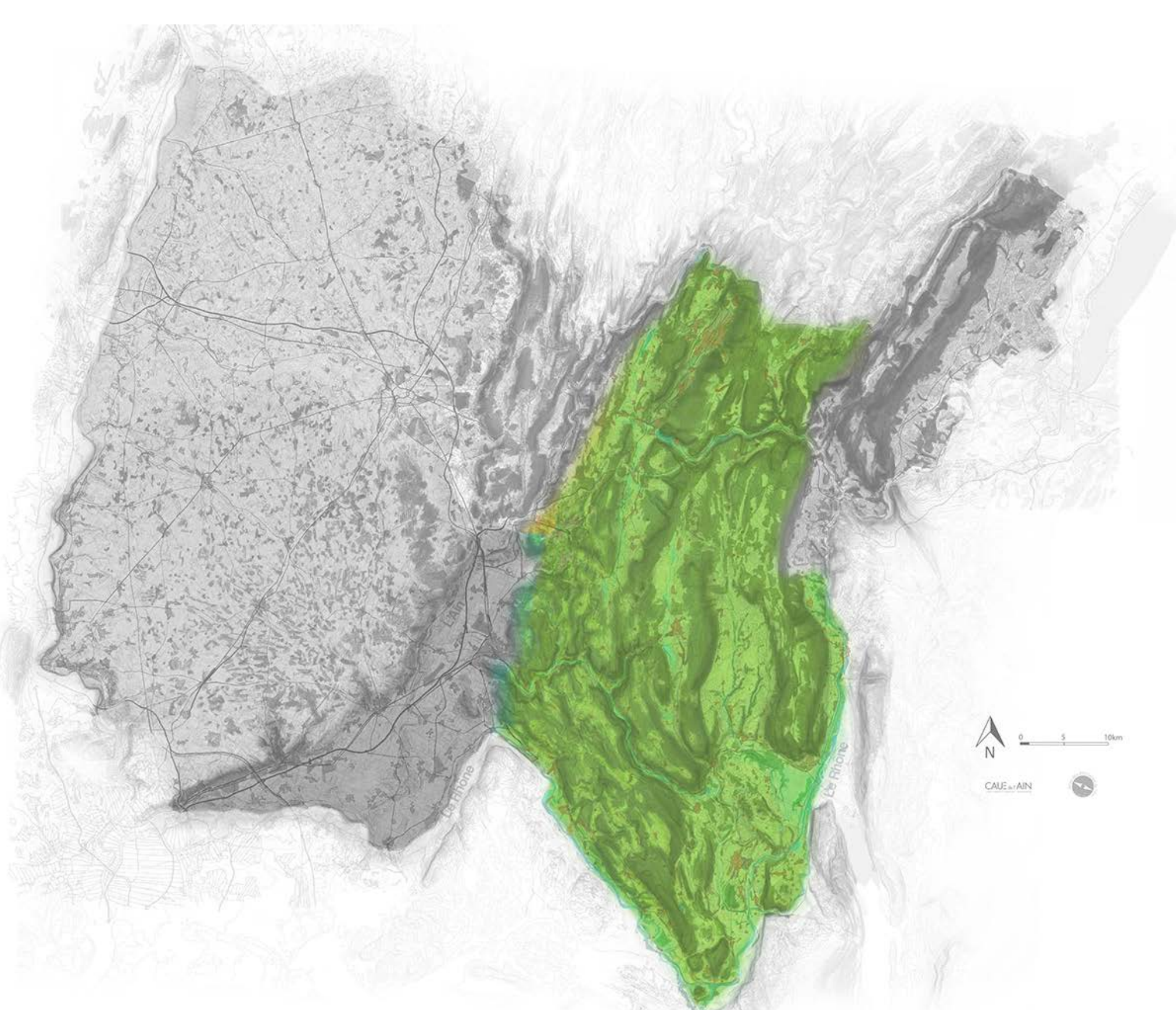
Présentation du pays

« Un pays est défini comme une partie de territoire que l'on identifie à ses composantes naturelles, économiques et culturelles. » (Alain Mazas)



Vue du Bugey dans le Valromey - automne 2016

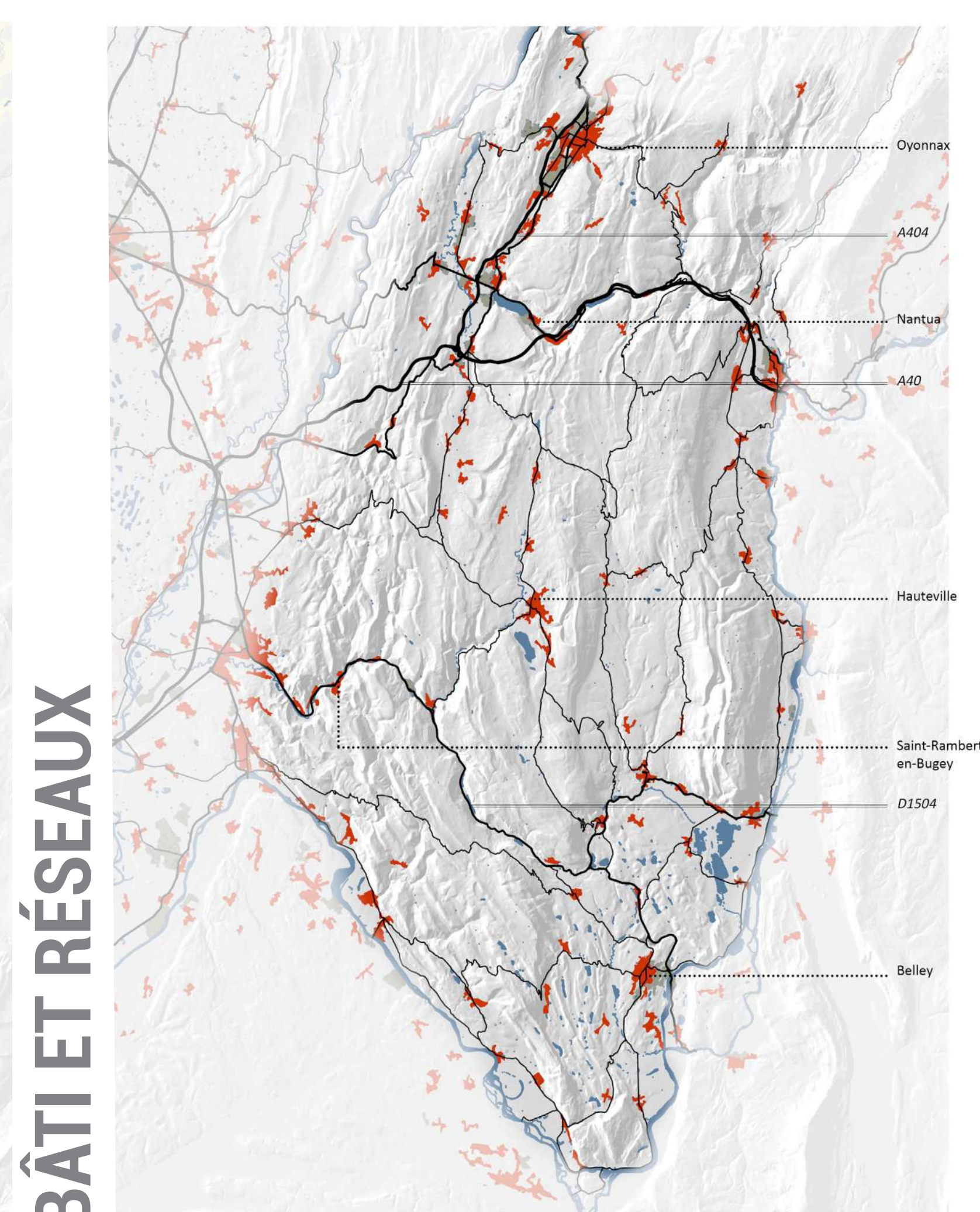
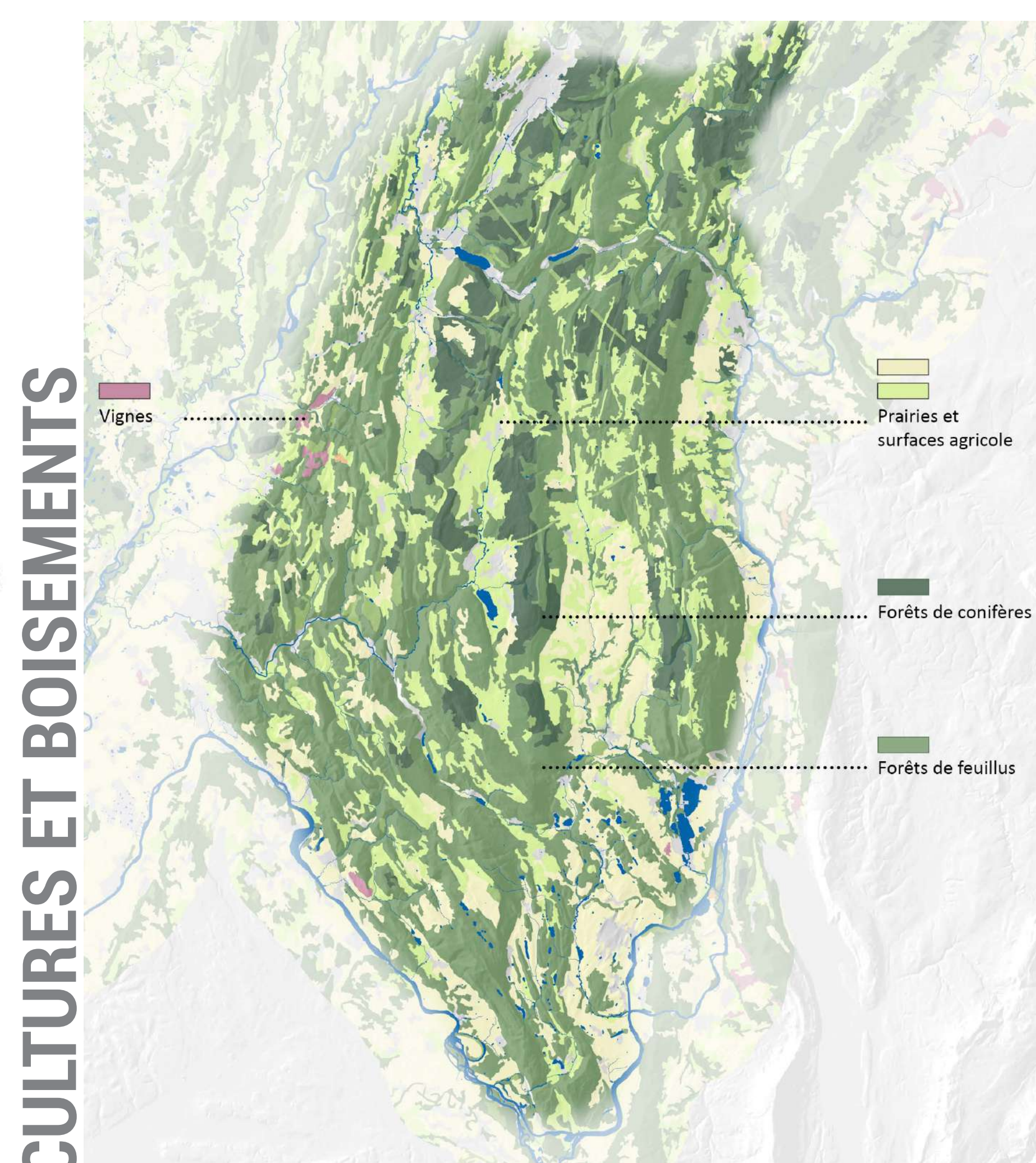
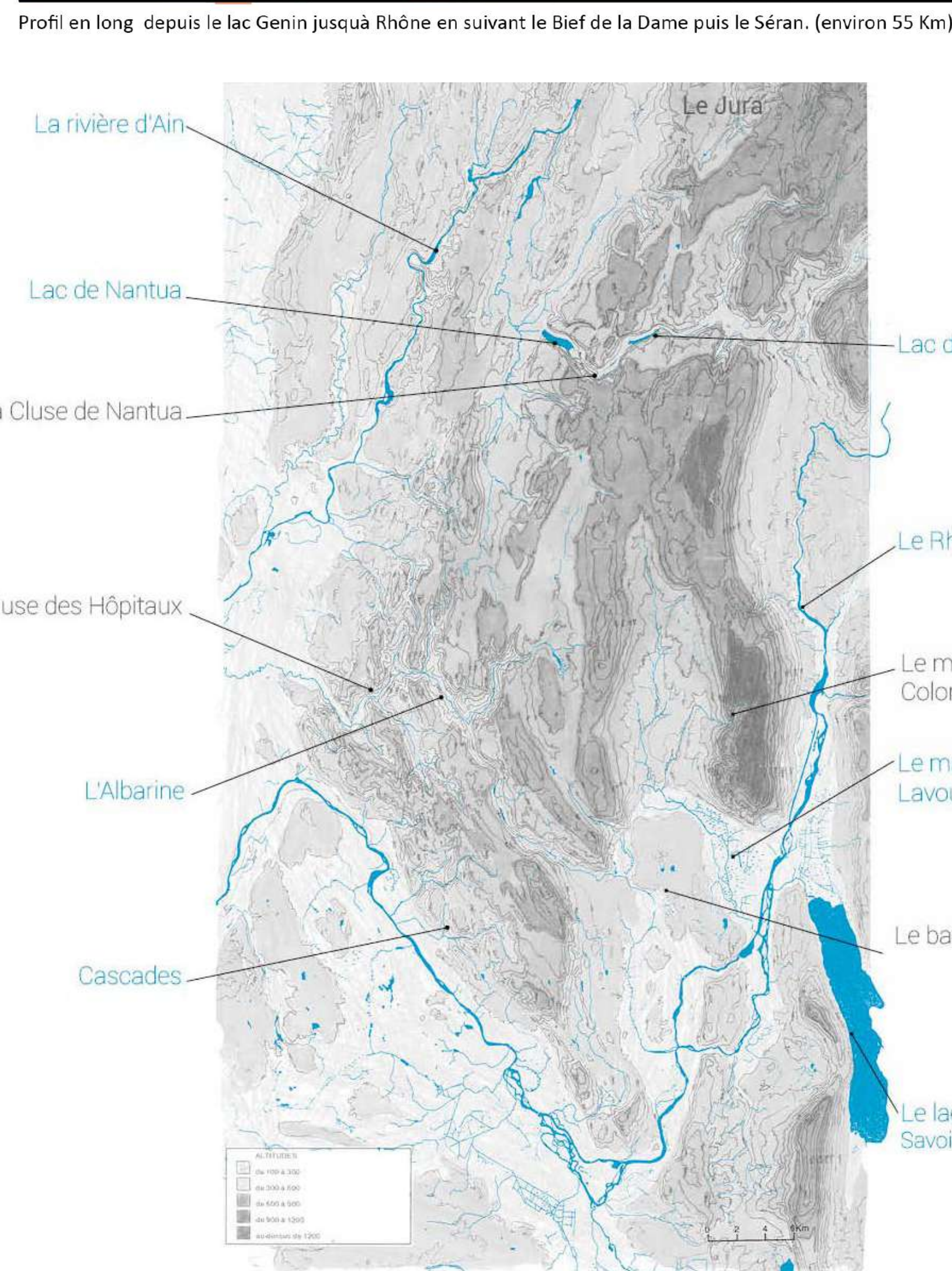
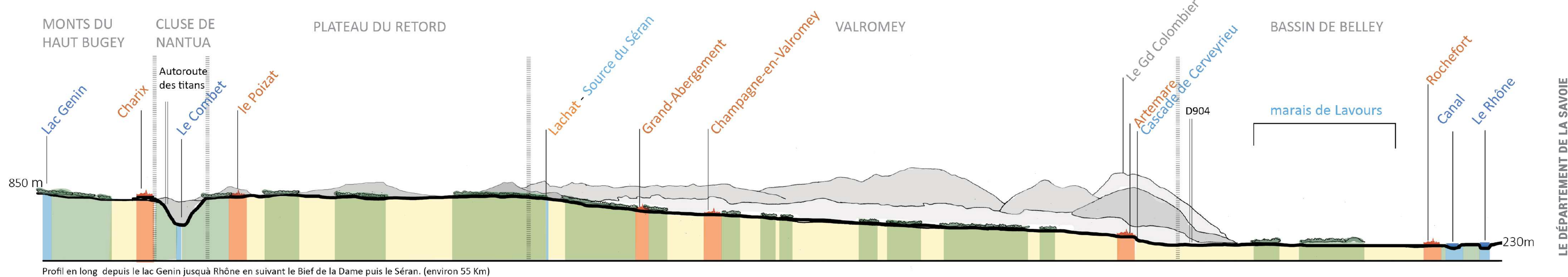
COMPOSANTES DU PAYSAGE



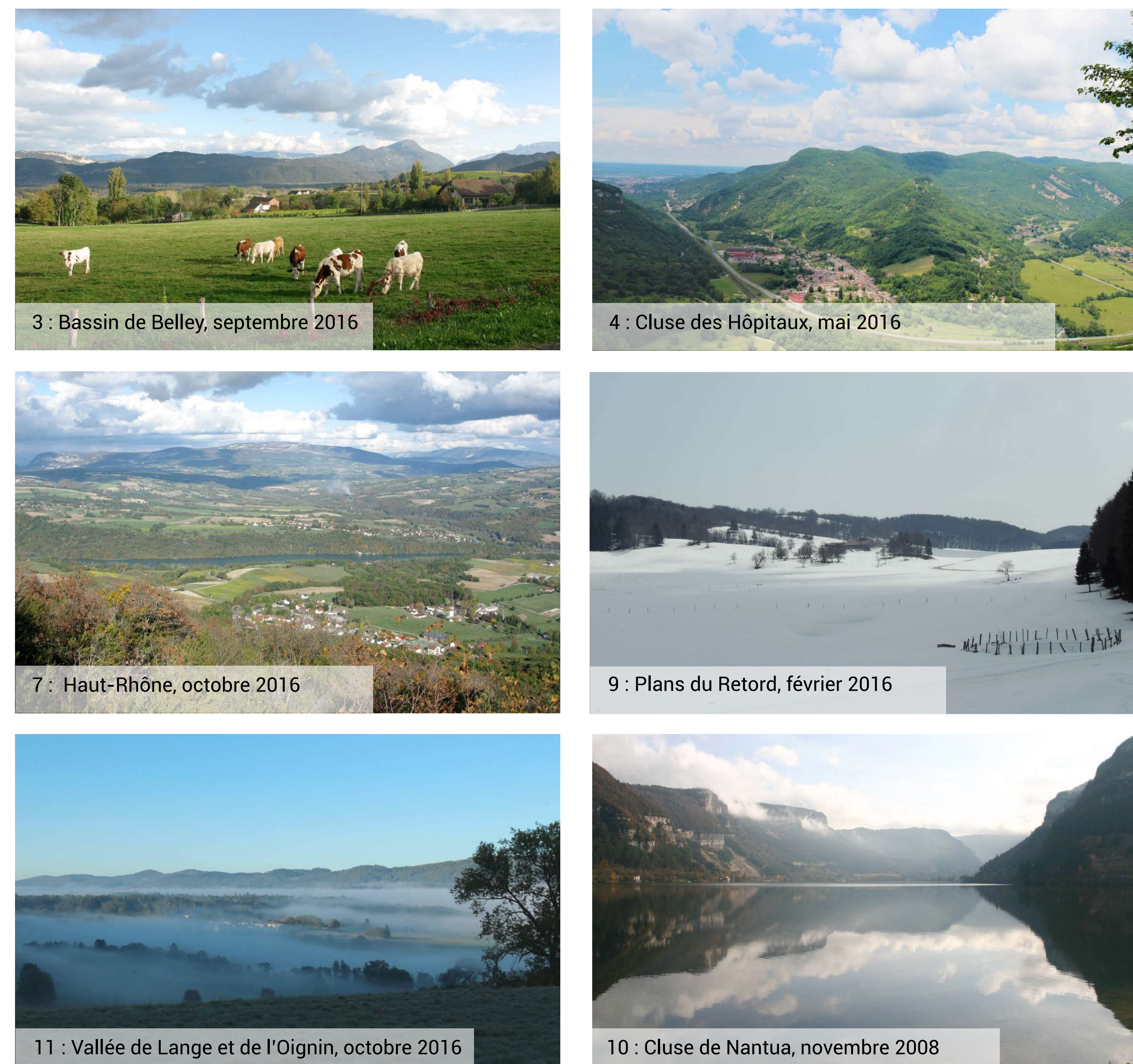
Extrémité sud du massif du Jura, nous présentons le Bugey dans sa globalité. Située entre la rivière d'Ain et le Rhône, cette montagne karstique* se compose d'une succession de vals et de monts globalement orientés nord/sud. Les altitudes s'échelonnent entre 200 m au point le plus bas, au bord du Rhône jusqu'à 1500 m au point culminant du grand Colombier. Le massif forme des plateaux ondulés situés autour de 700 à 1000 m d'altitude tourmentés par des combes profondes. Ces reliefs sont coupés transversalement par des cluses, profondes entailles qui permettent de passer d'un val à un autre sans devoir emprunter un col. Ainsi, créant des voies naturelles de communication, les cluses ont permis la création de villages ou de villes prospères au sein d'un paysage de montagne. Le Bugey présente deux cluses : Au nord celle de Nantua, au sud celle des Hôpitaux. Alors que l'eau sculpte le massif elle ne se donne pas à voir spontanément, elle surgit, sous forme de cascades, de résurgences ou de lacs inattendus. Ces rivières sont fraîches et poissonneuses, elles s'écoulent au nord vers la rivière d'Ain au sud vers le puissant Rhône. Le fleuve, dans son grand virage, contourne le massif et offre des paysages d'eaux calmes domestiquées par les canaux et barrages ainsi que des paysages de nature sauvage au détour de ses lones et marais.

Aux petites villes des cluses et fonds de vallée, répondent des hameaux et villages d'altitude. Sillonné de routes le massif du Bugey est une montagne habitée. Elles accueillent les villes d'Oyonnax, de Nantua, d'Hauteville et de Belley, mais aussi une somme de villages et hameaux groupés pittoresques, véritables clairières dans ces terres de forêts.

* le paysage karstique résulte d'un processus particulier d'érosions commandé par la dissolution des roches calcaires.

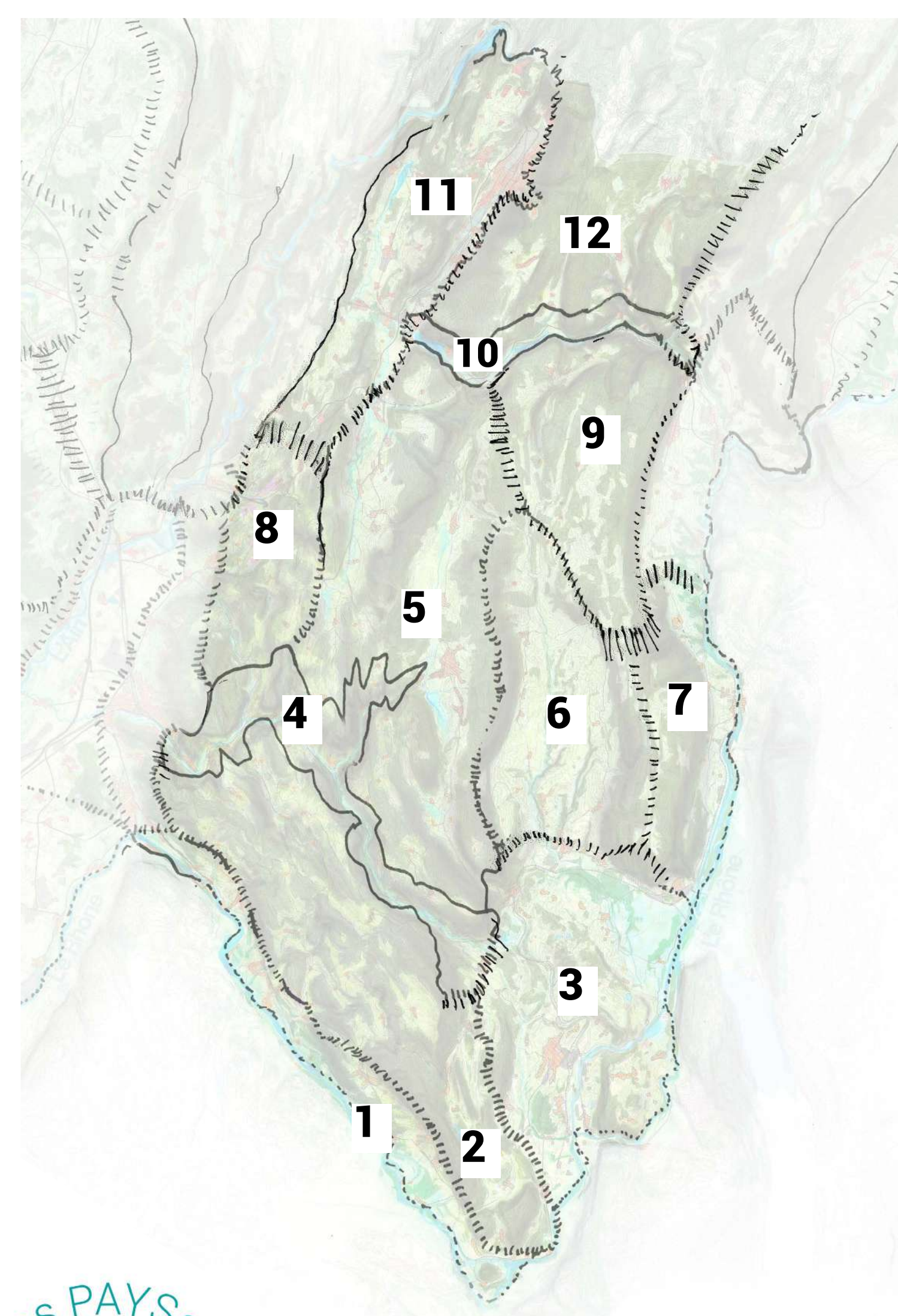


LES UNITÉS DE PAYSAGE



Le pays est composé de 12 unités de paysage :

- 1 : Échappée du Rhône
- 2 : Molard de Don
- 3 : Bassin de Belley
- 4 : Cluse des Hôpitaux
- 5 : Plateau d'Hauteville
- 6 : Valromey
- 7 : Haut-Rhône
- 8 : Monts du Cerdon
- 9 : Plans du Retord
- 10 : Cluse de Nantua
- 11 : Vallées de Lange et de l'Oignin
- 12 : Monts du Haut-Bugey



SITUATION

Superficie : 450 km²
Habitants : 113 951 environ
Intercommunalités : CC de la Plaine de l'Ain / CC Rives de l'Ain, Pays du Cerdon / CC de la Côte à Montluel / CC de la Dombes

Rivières et fleuves principaux :
 Le Rhône,
 L'Ain, Le Suran
 L'Albarine, Le Merdanson,
 L'Oiselon, La Sereine

Quelques points hauts :
 Mont Morgueron (alt: 377m)
 Mont Charvet (alt : 749m)
 Mont Luisandre (alt : 805m)

L'Atlas des paysages est une initiative née de la Convention européenne du paysage (2000) qui a pour objectif d'identifier et caractériser les paysages du département. Ainsi seront dégagés collectivement des objectifs de qualité de paysage afin d'orienter le cadre de vie de demain.

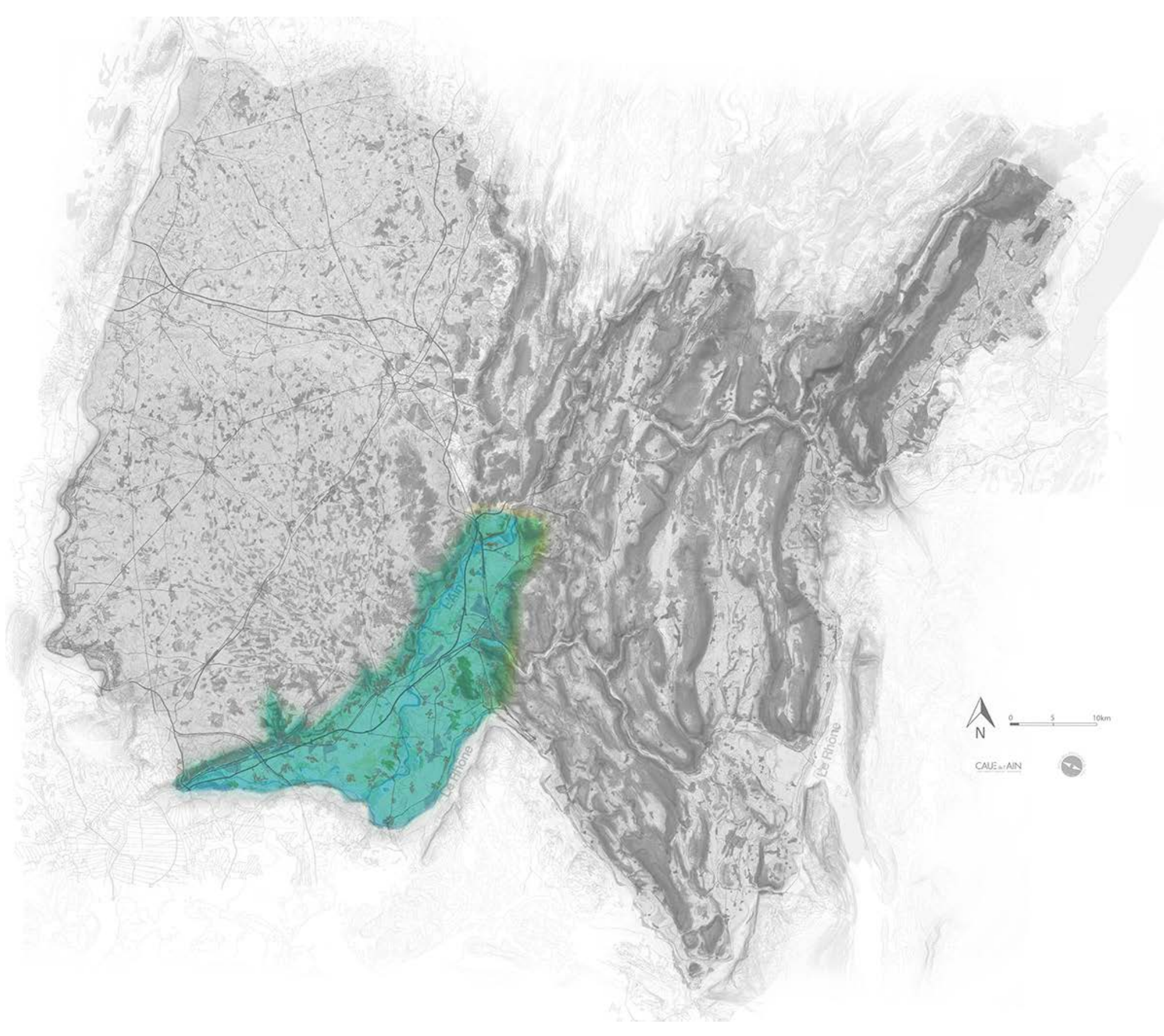
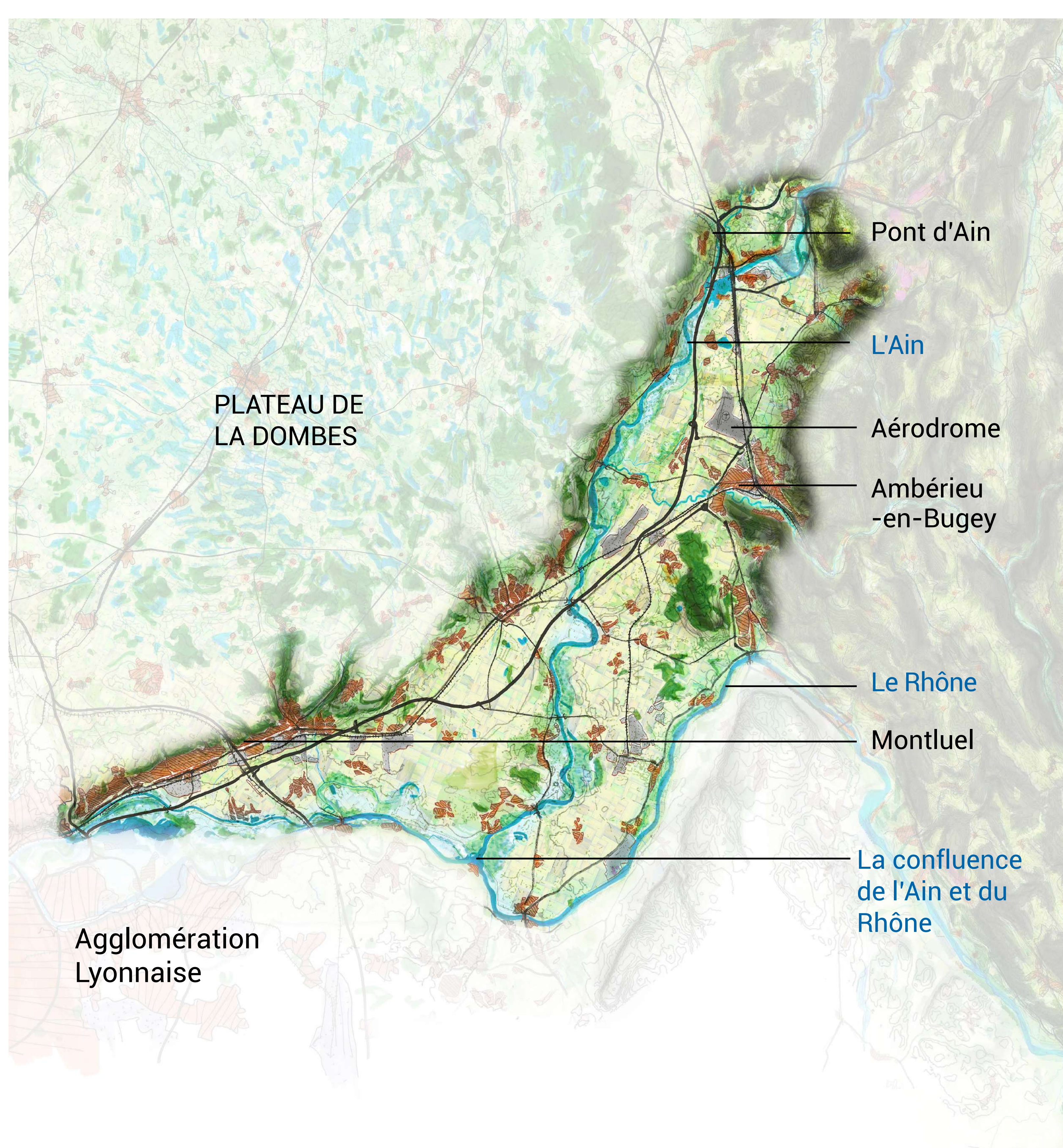
LA PLAINE DE L'AIN

Présentation du pays

« Un pays est défini comme une partie de territoire que l'on identifie à ses composantes naturelles, économiques et culturelles. » (Alain Mazas)

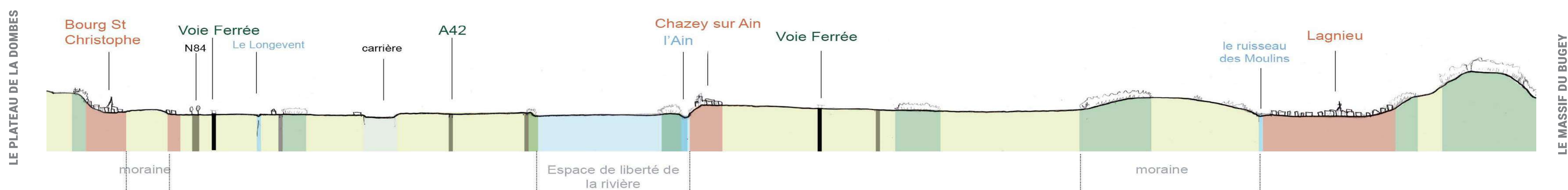


COMPOSANTES DU PAYSAGE



Délimitée au nord par la cote de la Dombes et au sud par le cours du Rhône, la plaine alluviale commence aux alentours de Pont-d'Ain et prend fin au confluent de la rivière et du fleuve. Quelques douces moraines animent ce paysage. La plaine graveleuse suit les rives de la vallée inférieure de l'Ain. Ces sols légers conviennent aux céréales ou aux prairies quand l'argile se présente. Quand les cailloux affleurent c'est la steppe sèche qui occupe le terrain sec. Le site militaire de la Valbonne est un témoin de cette prairie sèche qui occupait la plaine dans le passé.

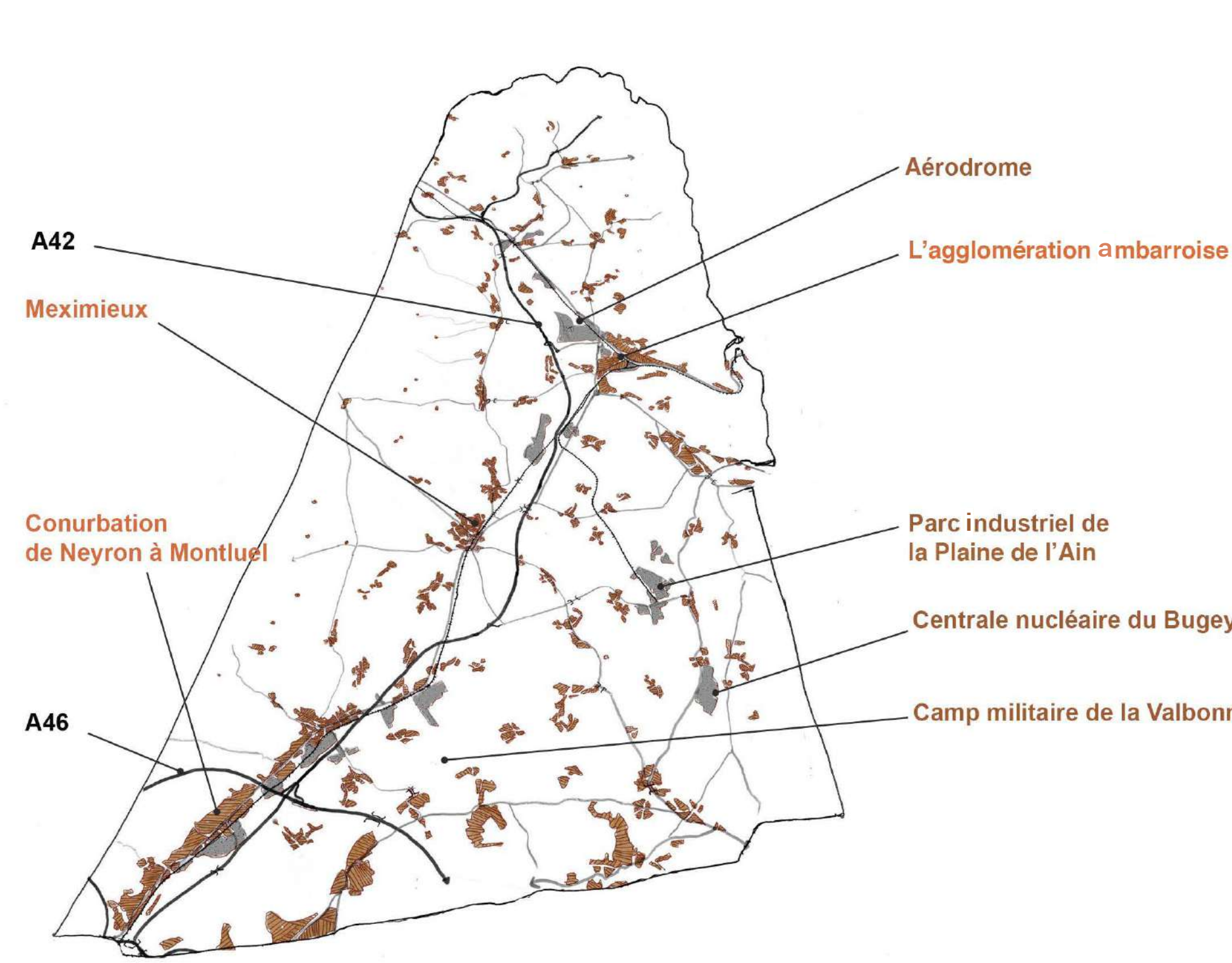
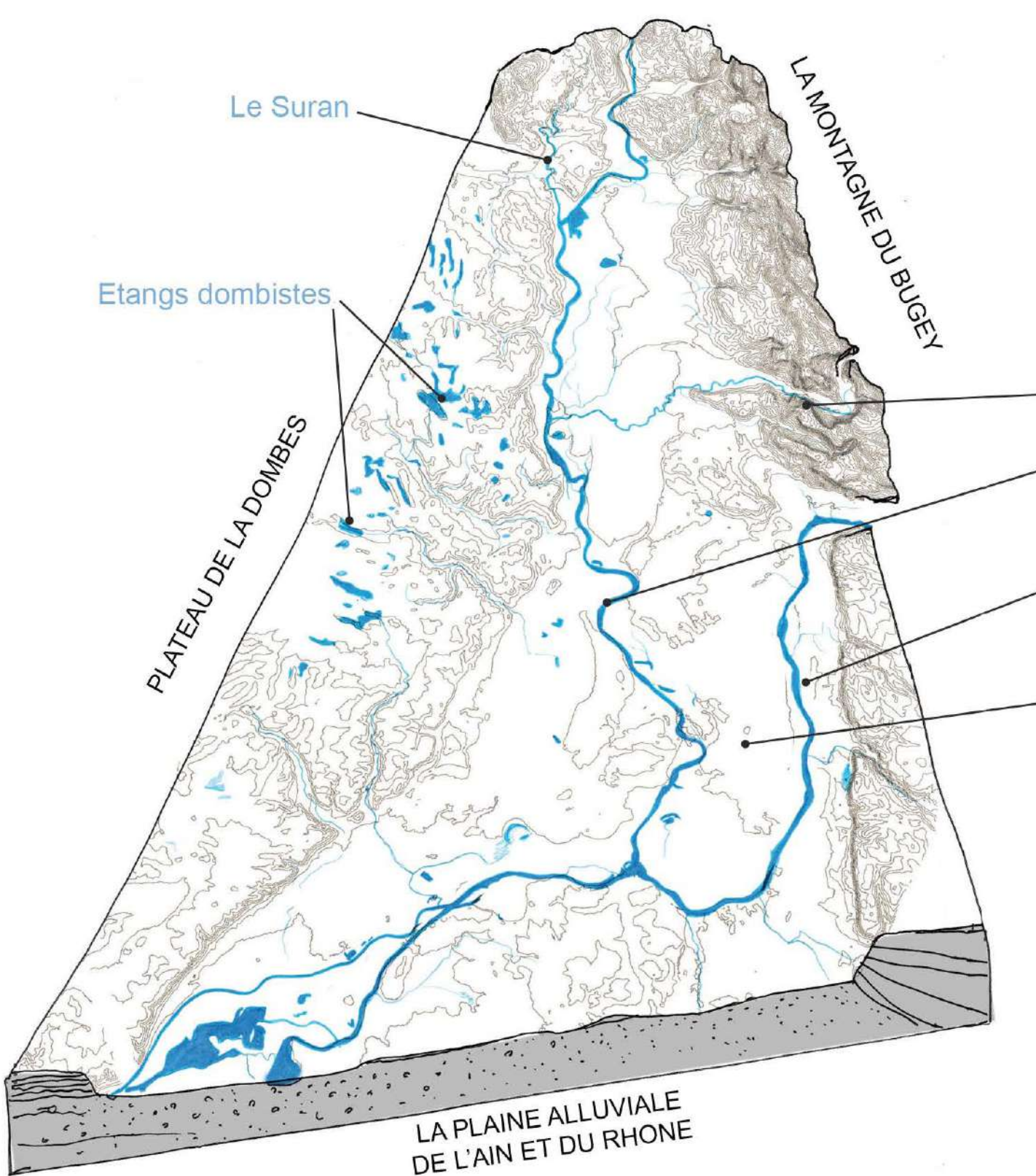
Aujourd'hui les cultures et les zones d'activité tiennent leur place de part et d'autre de la rivière sauvage et ses brotteaux (ripisylves propres à la rivière d'Ain) Installés principalement sur les bords et ça et là sur les points hauts de cette vaste plaine, les villages s'allongent le long des routes. Ce pays est depuis toujours traversé ; Les voies ferrées et l'autoroute la parcourent du nord au sud et invitent le voyageur à découvrir cette plaine à la fois sauvage et domestiquée.



RELIEF ET HYDROGRAPHIE

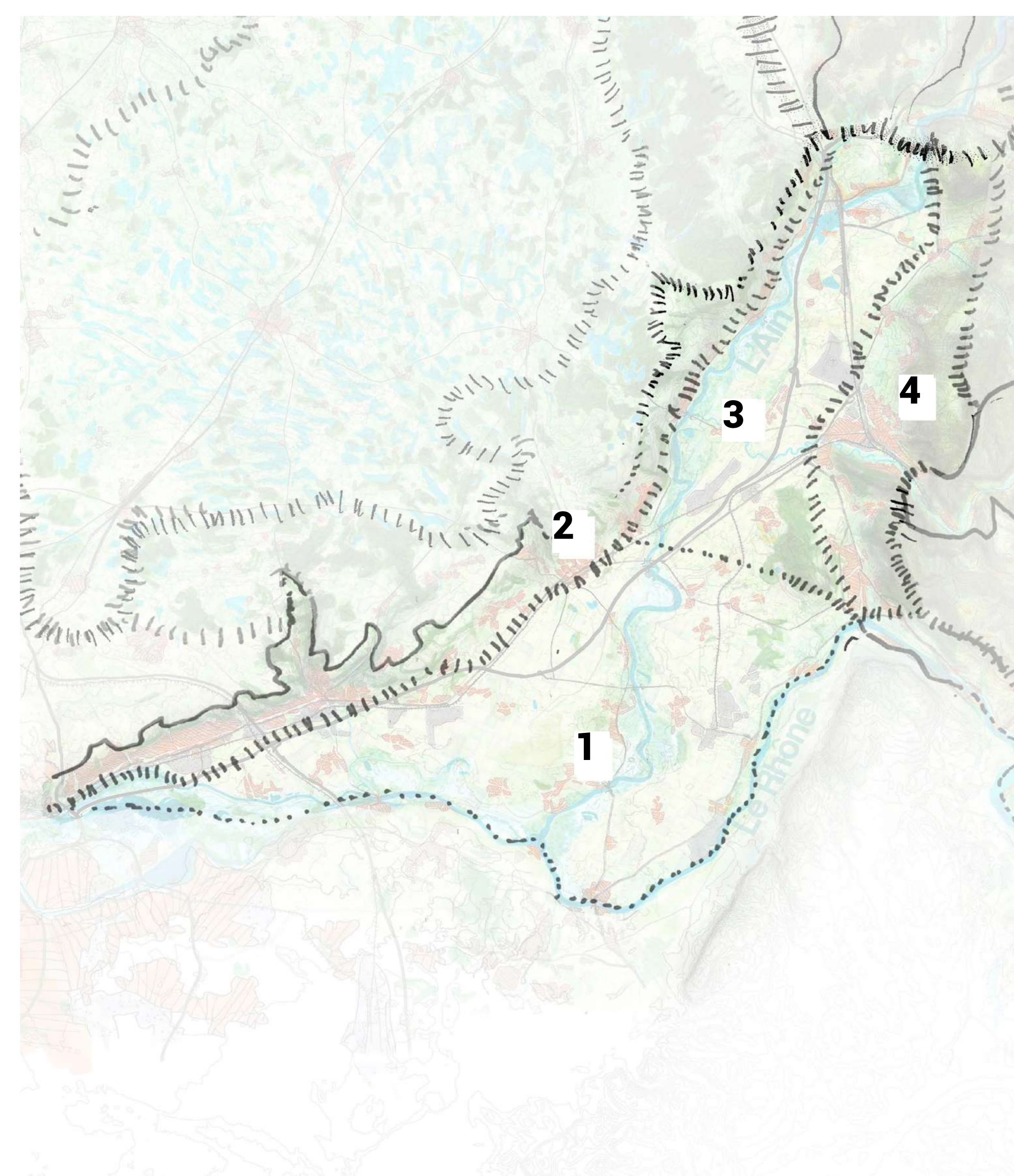
CULTURES ET BOISEMENTS

BÂTI ET RÉSEAUX



LES UNITÉS DE PAYSAGE

Le pays est composé de 4 unités de paysage :
 1 : Plaine de l'Ain et du Rhône
 2 : Côte de l'Ain et du Rhône
 3 : Haute plaine de l'Ain
 4 : Contreforts du Bugey



SITUATION

Superficie : 540 km²
Habitants : 103 356 environ
Intercommunalités :
 CC du Pays de Gex
 CC du Pays Bellegardien

Rivières et fleuves principaux :
 Le Rhône,
 L'Allondon
 L'Allemogne, La Divonne
 L'Oudar, La Valserine, Le Versoix

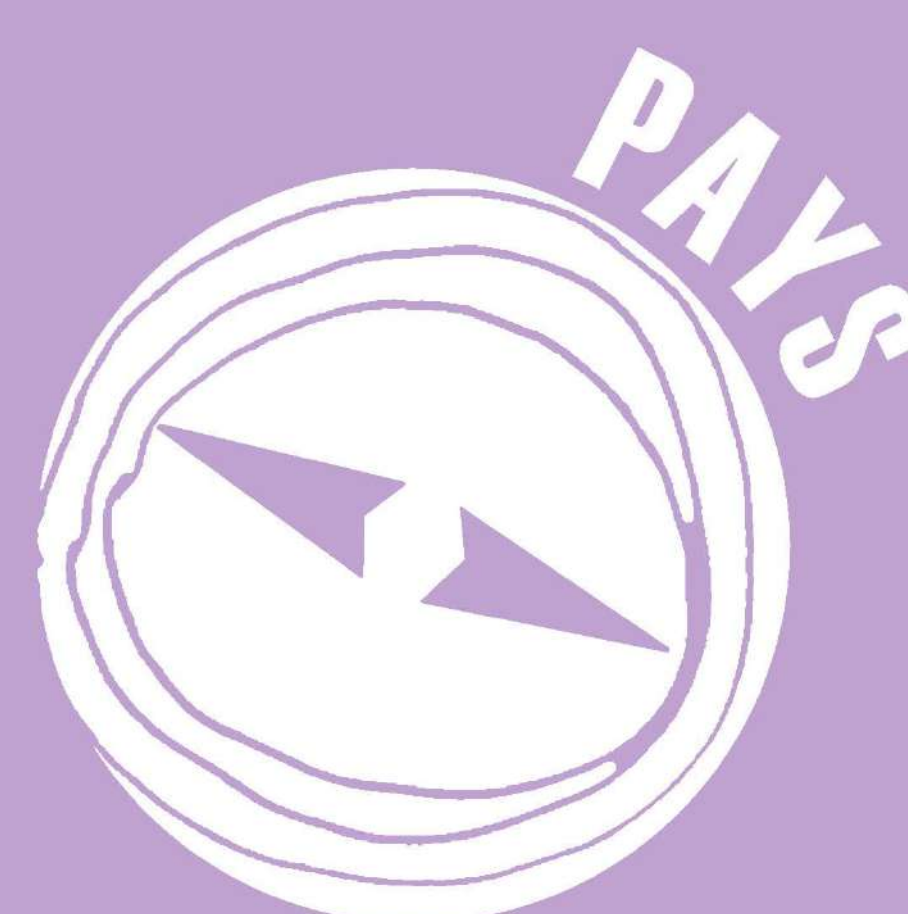
Quelques points hauts :
 Crêt de la Neige (alt. 1720m)
 Grand Crêt d'eau (alt. 1606m)
 Mont Chanais (alt. 1446m)

L'Atlas des paysages est une initiative née de la Convention européenne du paysage (2000) qui a pour objectif d'identifier et caractériser les paysages du département. Ainsi seront dégagés collectivement des objectifs de qualité de paysage afin d'orienter le cadre de vie de demain.

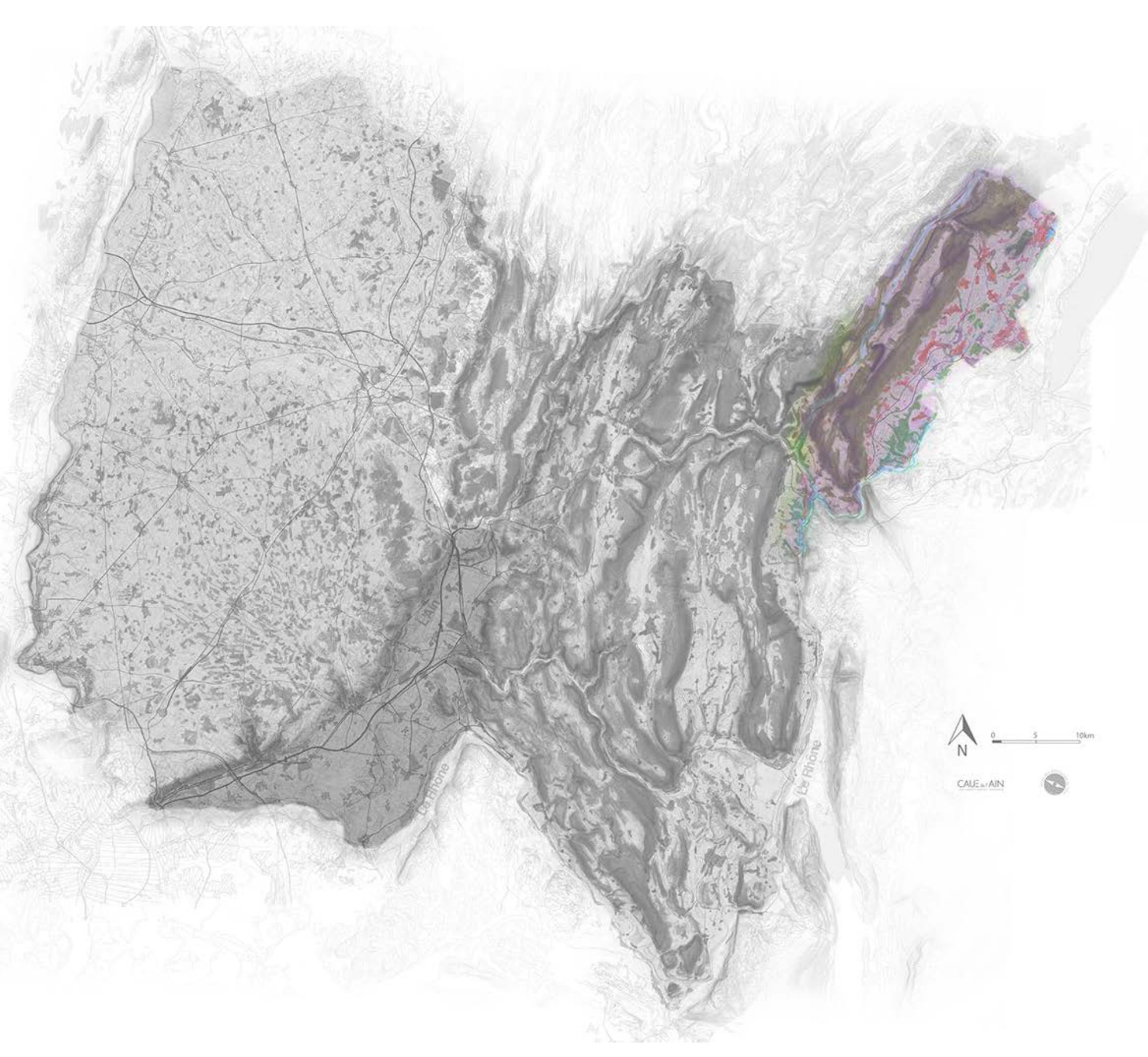
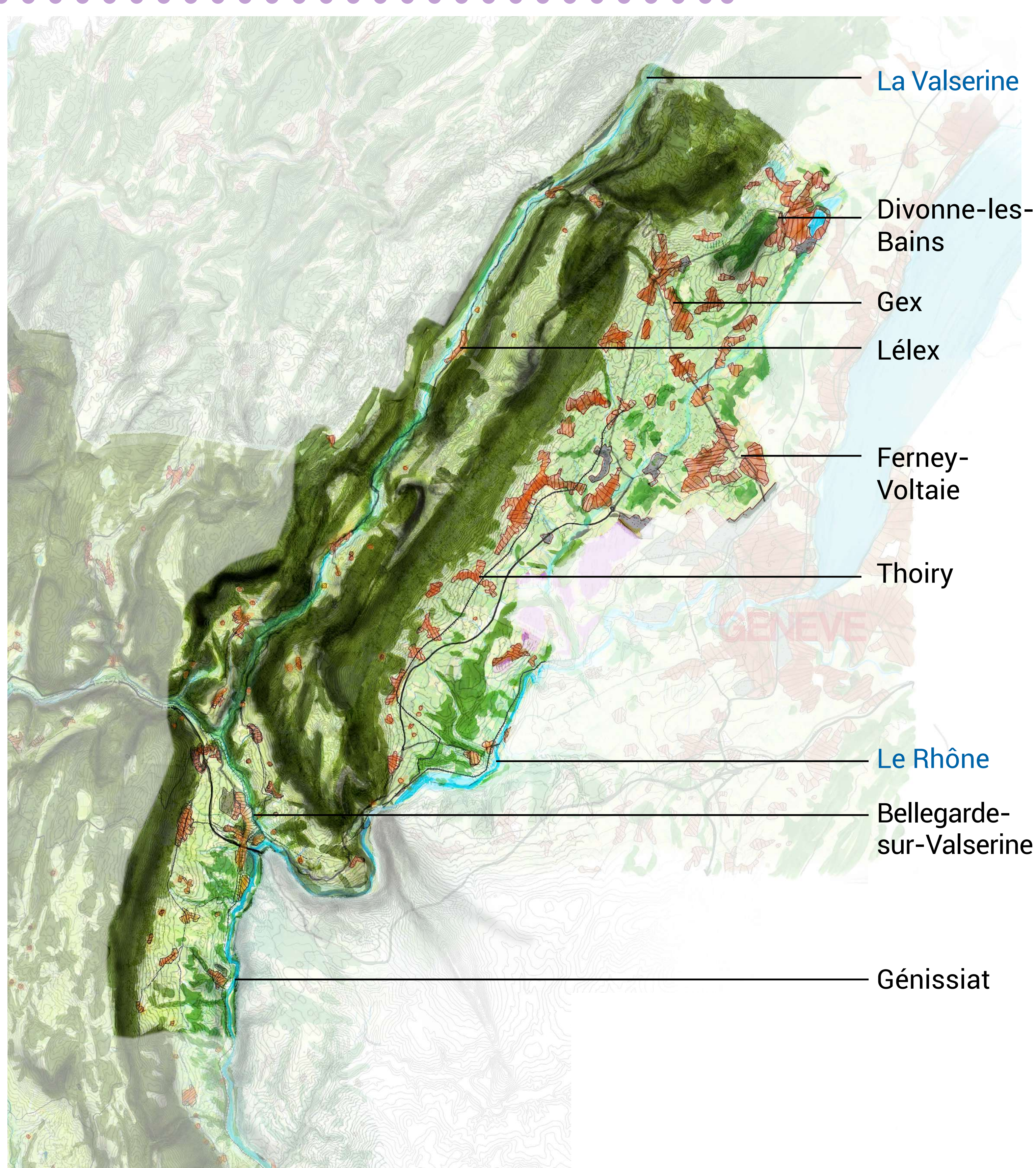
LES CRÊTS ET PIÉMONT DU JURA

Présentation du pays

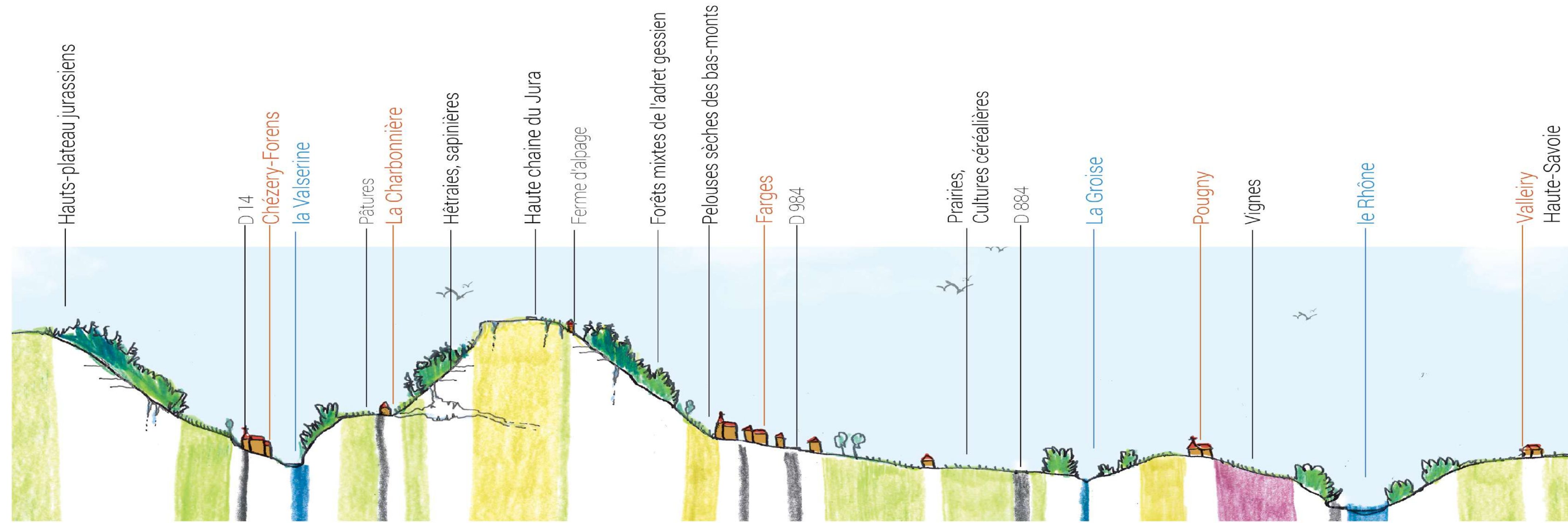
«Un pays est défini comme une partie de territoire que l'on identifie à ses composantes naturelles, économiques et culturelles.» (Alain Mazas)



COMPOSANTES DU PAYSAGE



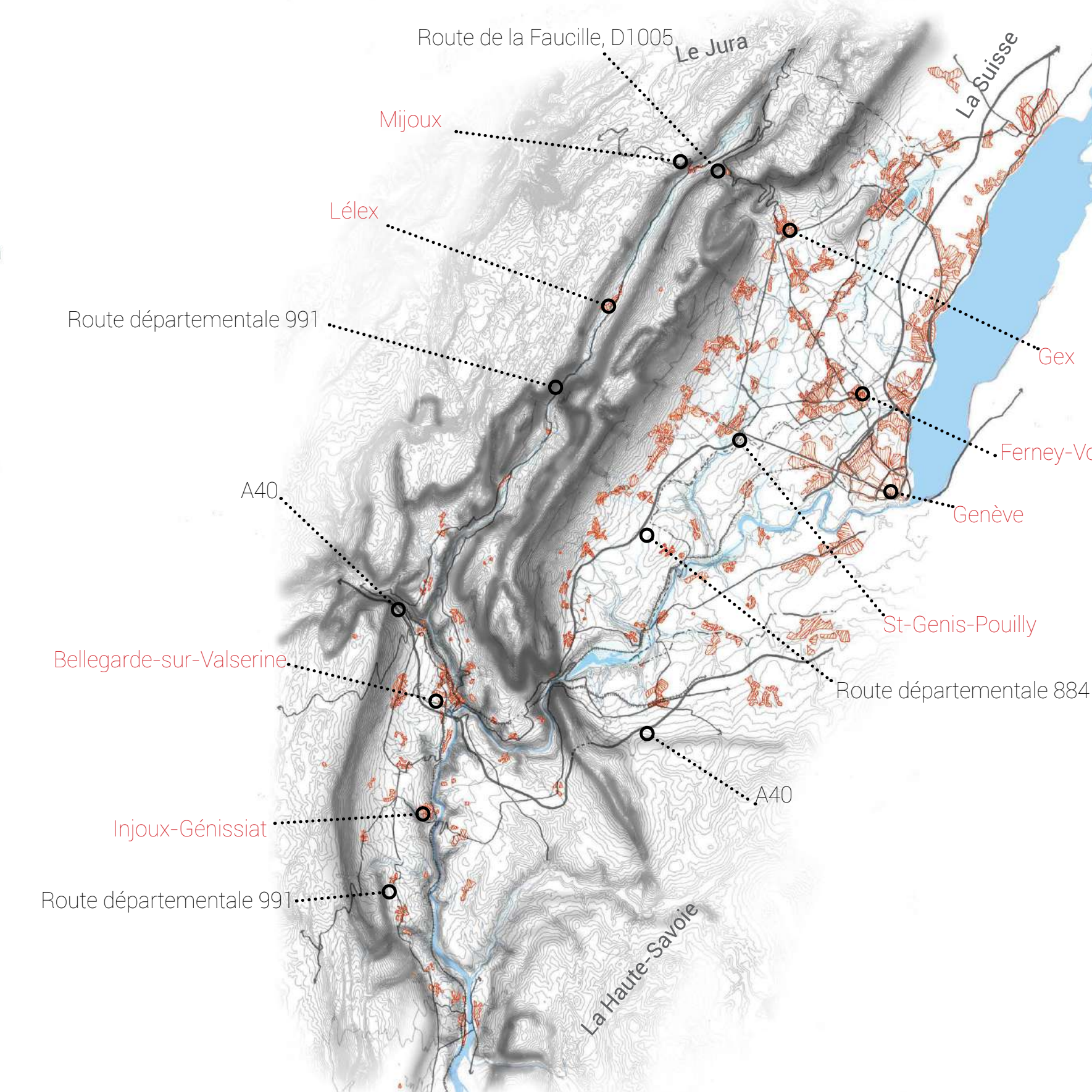
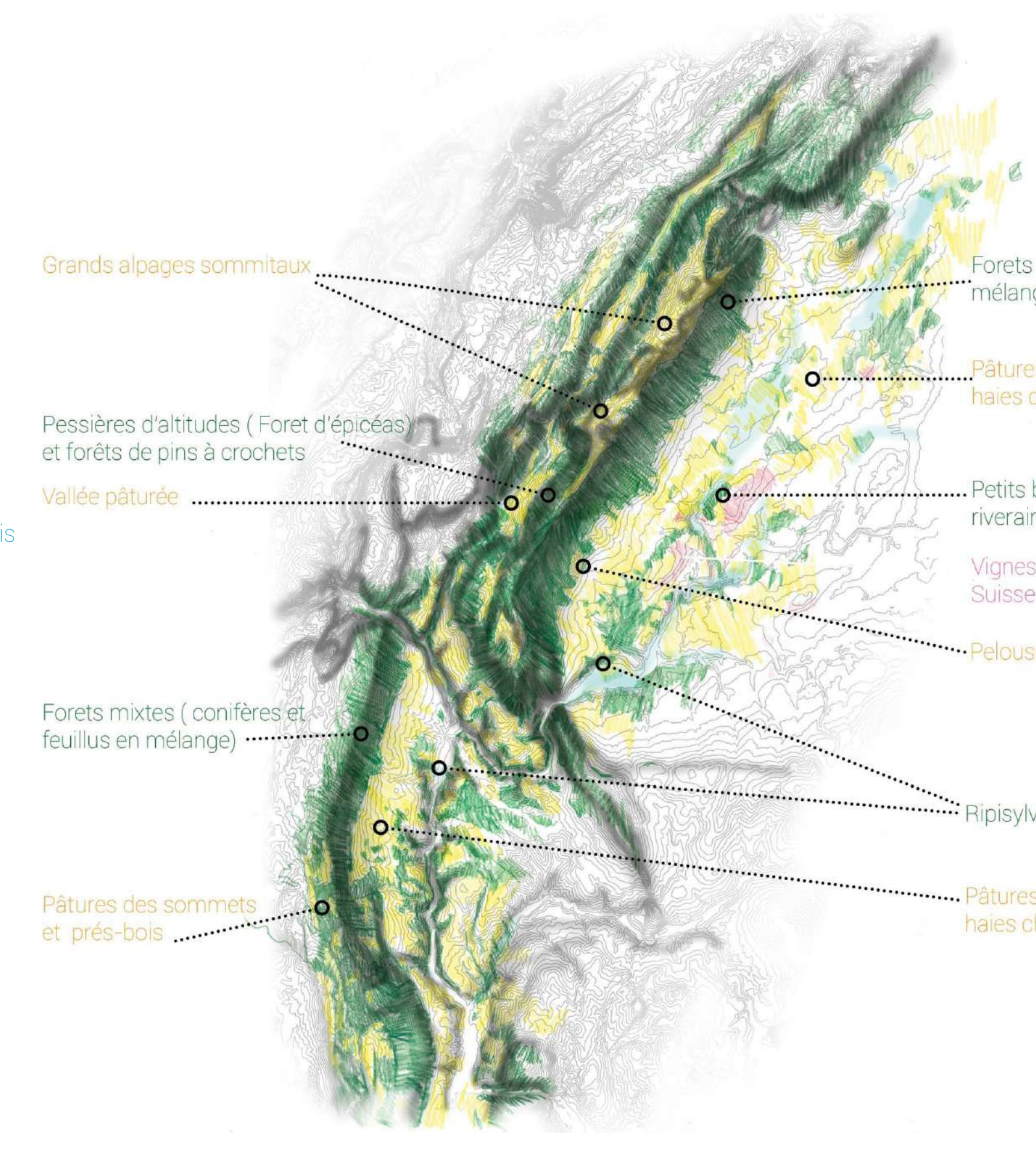
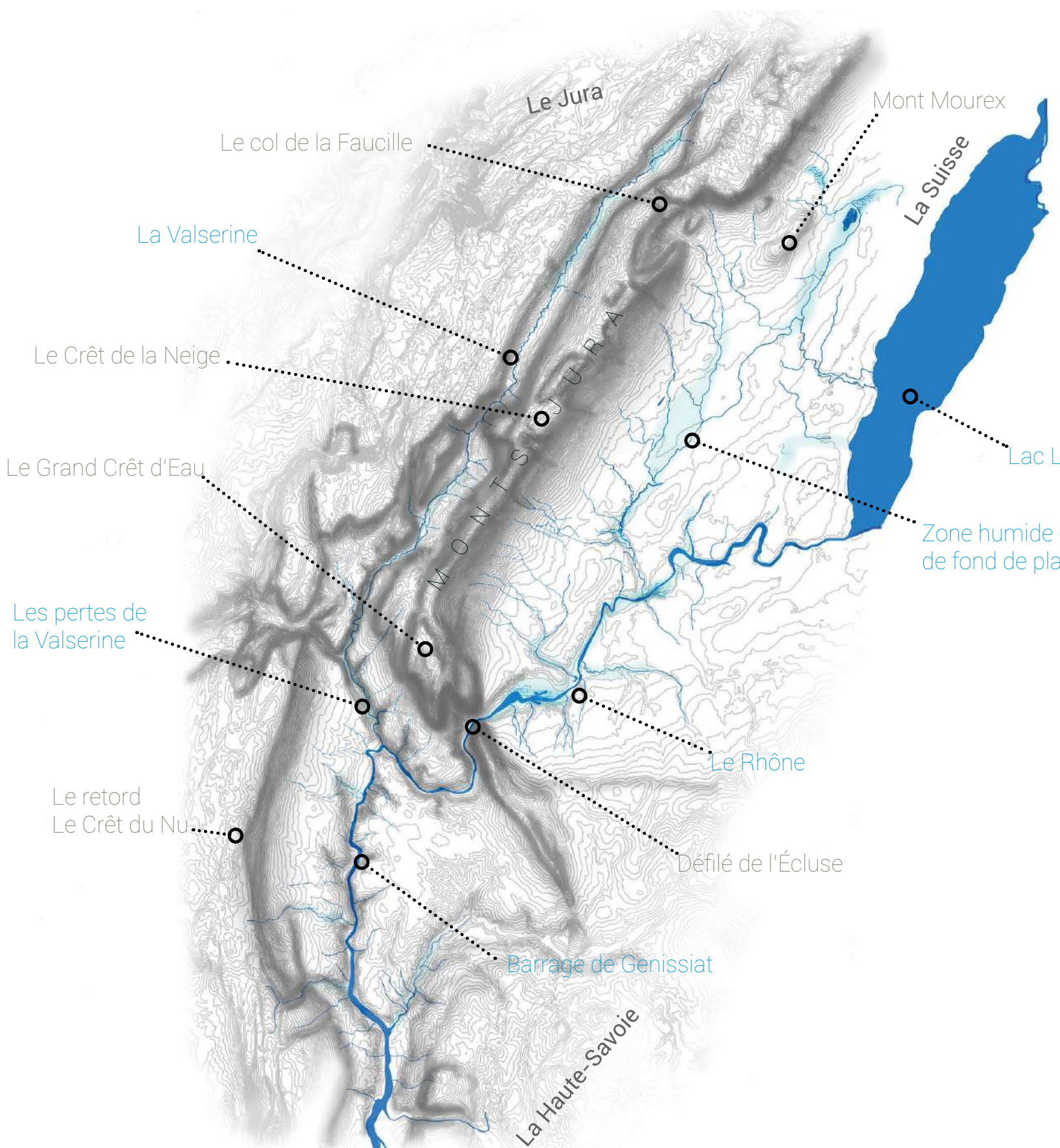
Limité à l'est par le lac Léman et le Rhône, et à l'ouest par les plateaux du Bugey, ce pays s'étire du nord au sud en s'accrochant autour de la ligne de crêts des monts Jura qui culmine à 1720 m d'altitude.
 Accroché aux plus hauts sommets du département, il est tourné vers la Suisse sur un dénivelé de plus de 1000 m.
 Riches de milieux d'une grande diversité, offerts par l'étagement de la végétation de montagne, les paysages des crêts et piémonts du Jura se caractérisent par l'union d'éléments constants : un cadre montagnard aux panoramas impressionnants, des cours d'eau sauvage et majestueux, des alpages où par temps clair les alpes s'invitent, des villes et villages installés à l'affleurement des sources, des pentes boisées et des replats cultivés.
 En s'approchant de l'agglomération genevoise, ce pays voit sa population augmenter fortement ces dernières années et tend à perdre ses spécificités.



RELIEF ET HYDROGRAPHIE

VEGETATION ET BOISISSEMENTS

BÂTI ET RÉSEAUX



LES UNITÉS DE PAYSAGE

Le pays est composé de 5 unités de paysage :

- 1 : Balcons Bellegardiens
- 2 : Piémonts des crêts
- 3 : Vallée de la Valserine
- 4 : Terrasses du Rhône et du Léman
- 5 : Piémonts de la Faucille

